

NATIONS



UNIES

SECRETARIAT

COPY

**RAPPORT DE L'AGENT GENERAL
DE L'AGENCE DES NATIONS UNIES
POUR LE RELEVEMENT DE LA COREE**
pour la période du 1er juillet 1957 au 30 juin 1958

ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TREIZIEME SESSION ✓

SUPPLEMENT No 16 (A/3907)

REC'D
21 NOV 1958
INDEX SECTION, LIBRARY

NEW-YORK, 1958

NATIONS UNIES

**RAPPORT DE L'AGENT GENERAL
DE L'AGENCE DES NATIONS UNIES
POUR LE RELEVEMENT DE LA COREE**

pour la période du 1er juillet 1957 au 30 juin 1958



ASSEMBLEE GENERALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TREIZIEME SESSION

SUPPLEMENT No 16 (A/3907)

New-York, 1958

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	Paragraphes	Pages
LETTRE D'ENVOI		iv
INTRODUCTION	1-7	1
<i>Chapitres</i>		
I. — RÉSULTATS OBTENUS EN MATIÈRE DE RECONSTRUCTION ET DE RELÈVEMENT	8-98	2
Industrie	11-29	2
Industries extractives	30-44	5
Energie	45-47	8
Transports et communications	48-50	8
Pêche	51-53	9
Irrigation, lutte contre les inondations, sylviculture et agriculture	54-62	9
Logement	63-65	11
Enseignement	66-80	11
Éducation de base et développement communautaire	81-83	13
Santé publique, hygiène et services sociaux	84-91	13
Importations de matières premières essentielles	92	15
Projets spéciaux	93	15
Assistance technique	94-97	15
Assistance aux organisations bénévoles	98	16
II. — SITUATION ACTUELLE DE L'ÉCONOMIE CORÉENNE	99-146	16
Prix et salaires	104-110	17
Agriculture	111-114	18
Sylviculture	115-116	19
Pêche	117-118	19
Industries manufacturières	119-121	19
Industries extractives	122-124	20
Energie	125-126	21
Transports	127-129	21
Masse monétaire	130-132	21
Crédit bancaire	133-136	22
Budget national	137-140	23
Commerce extérieur	141-145	24
Avoirs en devises étrangères	146	25
III. — ORGANISATION, ADMINISTRATION ET RELATIONS DE L'AGENCE	147-166	25
Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée	147-149	25
Comité consultatif auprès de l'Agent général	150-151	25
Administration	152-156	25
Fournitures et achats	157-159	26
Etats financiers de l'Agence	160-161	26
Programme de secours d'urgence	162-163	26
Relations de l'Agence avec d'autres organismes	164-166	27
CONCLUSION	167-174	27

ANNEXES

I. — A. Etat des contributions annoncées et des contributions versées par les gouvernements à l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée, au 30 juin 1958	29
B. Etat définitif des contributions annoncées et des contributions versées par les gouvernements en vertu des résolutions du Conseil de sécurité relatives au Programme de secours d'urgence en Corée	30
C. Récapitulation de l'assistance fournie au titre du Programme de secours d'urgence	31
II. — Projets de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée au 30 juin 1958 (carte indiquant par provinces le nombre total d'emplacements et le nombre de projets terminés) [<i>hors-texte en fin de volume</i>].	

LETTRE D'ENVOI

Séoul (Corée), le 21 août 1958.

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 410 (V) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de sa cinquième session, et plus particulièrement à l'alinéa *d* du paragraphe 5 de cette résolution, modifié par la résolution 1020 (XI) adoptée lors de la onzième session. Selon ces textes, l'Agent général des Nations Unies pour le relèvement de la Corée est chargé de présenter des rapports à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Secrétaire général et de communiquer en même temps des exemplaires de ces rapports à la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée.

En application de la résolution précitée, je vous adresse ci-joint un huitième rapport sur l'organisation et l'activité de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée du 1er juillet 1957 au 30 juin 1958. Je fais parvenir en même temps un exemplaire de ce document à la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer ce rapport à l'Assemblée générale lors de sa treizième session.

L'Agent général,
(Signé) John B. COULTER

A Monsieur le Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies,
New-York.

INTRODUCTION

1. Dans le rapport annuel qu'il a présenté l'année dernière à l'Assemblée générale lors de sa douzième session, l'Agent général, lorsqu'il a exposé les heureux résultats que l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée avait obtenus dans l'accomplissement de son programme, à la date du 30 juin 1957, a informé l'Assemblée que l'exécution des projets de l'Agence et de l'ensemble du programme touchait à sa fin. Dans un mémoire séparé présenté lors de la douzième session, l'Agent général a estimé que, puisque l'on pouvait prévoir que l'ensemble des travaux de l'Agence serait mené à bonne fin au cours de l'exercice financier 1957-1958, il y avait tout lieu de penser que l'Agence pourrait cesser son activité, en tant qu'organisme d'exécution, le 30 juin 1958. La recommandation qui figurait dans le mémoire et qui comprenait un projet de plan destiné à permettre l'achèvement des dernières tâches de l'Agence et la liquidation de ses comptes a été acceptée et adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 1159 (XII) du 26 novembre 1957. Conformément au but défini dans cette résolution, le personnel de l'Agence s'est préoccupé essentiellement pendant la période qui fait l'objet du présent rapport, de terminer les projets en cours avant le 30 juin 1958. Les efforts qu'il a déployés avec l'aide des fonctionnaires intéressés du Gouvernement de la République de Corée et des bénéficiaires des projets ont été couronnés de succès d'une façon générale dans le délai fixé.

2. Le présent rapport, qui est le huitième rapport annuel présenté à l'Assemblée générale par l'Agent général depuis la création de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée¹, enregistre donc la fin des activités de l'Agence en tant qu'organisme d'exécution². Il enregistre aussi, en fait, l'heureux achèvement d'un important programme d'assistance économique des Nations Unies, le seul de ce genre jusqu'à ce jour dans les annales de l'Organisation des Nations Unies.

3. Institué le 1er décembre 1950 par la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale, ce programme, dont l'exécution était confiée à l'Agence des Nations Unies

¹ L'Agent général a présenté des rapports annuels aux sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième sessions de l'Assemblée générale (voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, sixième session, Annexes*, points 17 et 27 de l'ordre du jour, documents A/1935 et A/1935/Add.1; *septième session, Supplément No 19 (A/2222), Supplément No 19A (A/2222/Add.1 et 2) et Supplément No 19B (A/2222/Add.3)*; *huitième session, Supplément No 14 (A/2543)*; *neuvième session, Supplément No 20 (A/2750)*; *dixième session, Supplément No 18 (A/2936)*; *onzième session, Supplément No 16 (A/3195)*; *douzième session, Supplément No 17 (A/3651)*.

² Avant la fin de la période considérée, un petit nombre de fonctionnaires expérimentés ont été choisis parmi le personnel de l'Agence pour entreprendre, à partir du 1er juillet 1958, la liquidation des comptes de l'Agence. Sous les ordres d'un Administrateur et avec l'aide d'un certain nombre de fonctionnaires qualifiés chargés de projets, ils devront en outre faire en sorte que les projets très peu nombreux encore en cours à la date du 30 juin 1958 soient menés à bonne fin à une date qui ne devra pas dépasser le 31 décembre 1958, à l'exception de certains projets essentiels d'assistance technique.

pour le relèvement de la Corée, constituait un effort collectif librement consenti par les participants et a fourni une aide précieuse et considérable à la République de Corée et au peuple de ce pays pour le redressement de l'économie nationale, ruinée par la guerre. Trente-quatre Etats Membres et cinq Etats non membres y ont versé des contributions dont le montant global s'est élevé à 104.800.000 dollars³. Des recettes diverses s'élevant à 7.700.000 dollars sont venues porter le montant total des fonds disponibles à 148.500.000 dollars. Cette somme, encore bien inférieure au total des besoins d'assistance de l'économie de la Corée dans la période qui a suivi 1950, a néanmoins été suffisante pour permettre d'apporter une aide économique très importante qui s'est étendue à tous les domaines d'activité productrice: agriculture, sylviculture, pêche, industries de transformation et industries extractives, énergie, transports et communications, santé publique, services sociaux, enseignement et logement.

4. Parmi les facteurs qui ont contribué au succès du programme de l'Agence, il faut aussi mentionner l'aide économique importante que la République de Corée a reçue dans le cadre du programme d'aide bilatérale du Gouvernement des Etats-Unis. Cette aide qui s'est élevée à une somme de plus de 1 milliard 300 millions de dollars depuis 1953 a constitué le principal facteur de stabilisation de l'économie de la Corée. Grâce à ce programme, il a été possible d'affecter les fonds de l'Agence plus particulièrement à l'équipement permanent du pays en moyens de production et en aménagements d'ordre social. L'assistance générale non militaire fournie au titre du Programme de secours d'urgence des Nations Unies⁴ a été un facteur d'une importance également très grande pour le peuple coréen et le soutien de l'économie du pays pendant les combats et avant la mise en œuvre des programmes de relèvement. Vingt-huit des Etats Membres et deux Etats non membres, des organisations non gouvernementales et des institutions spécialisées ont versé à ce programme des contributions dont le montant total s'est élevé à 474.400.000 dollars. L'assistance fournie par les institutions internationales bénévoles, d'un montant global de près de 85 millions de dollars au 30 juin 1958, a aussi constitué un élément important, étant donné qu'elle allait à des secteurs de l'économie où les besoins étaient souvent les plus criants.

5. Pendant toute la période où l'Agence a exercé son activité, le peuple de Corée et le Gouvernement coréen ont apporté leur coopération totale et enthousiaste à l'œuvre commune de redressement économique. A l'aide financière et à l'apport en compétences techniques que l'Agence leur procurait, ils ont répondu en faisant preuve d'énergie et de volonté. Ainsi, des usines ont

³ La section A de l'annexe I au présent rapport renferme un état des contributions annoncées et des contributions versées par les gouvernements à l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée, au 30 juin 1958.

⁴ Les sections B et C de l'annexe I au présent rapport renferment un état des contributions annoncées, des contributions versées et des offres d'assistance au Programme de secours d'urgence.

été construites ou agrandies, la production minière s'est accrue, de nouvelles rizières ont été irriguées, de nouveaux bateaux de pêche, de nouveaux logements et de nouveaux centres de formation professionnelle ont été construits. Le succès impressionnant de cette entreprise collective des Nations Unies est avant tout un triomphe pour le peuple coréen, qui en a été l'un des principaux artisans.

6. En présentant ce dernier rapport d'activité, l'Agent général tient à remercier de nouveau les Etats contributeurs de l'appui, tant financier que moral, qu'ils ont fourni au programme de l'Agence. Les résultats tangibles de leur contribution apparaissent aujourd'hui sous forme d'usines reconstruites, de nouvelles salles

de classe, d'orphelinats, de barrages d'irrigation nouveaux et de nombreuses autres améliorations permanentes apportées à l'économie coréenne. Le peuple de la République de Corée leur est profondément et à jamais reconnaissant de cette aide généreuse.

7. Enfin, l'Agent général et son personnel tiennent aussi à exprimer leurs très sincères remerciements à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont apporté leur appui aux résolutions de l'Assemblée générale relatives au relèvement de la Corée; cet appui a constitué pour eux un encouragement précieux et de tous les instants dans l'accomplissement de la mission de l'Agence en Corée.

Chapitre premier

RESULTATS OBTENUS EN MATIERE DE RECONSTRUCTION ET DE RELEVEMENT

8. Au cours de l'année écoulée, qui a vu s'achever la phase d'exécution du programme de l'Agence, la plupart de ses grands projets qui étaient encore en cours ont été menés à bien, à l'exception, dans certains cas, de l'assistance technique qui a été poursuivie. La fabrique de ciment de Mungyong, la verrerie d'Inchon, la nouvelle filature de lin, de chanvre et de ramie et les deux nouvelles usines de conserves de poisson sont entrées en activité. Les métiers à tisser le treillis métallique ont également commencé à fonctionner à l'Electric Wire Company, à Taehan, tandis que l'on a achevé la mise en place du dernier des nouveaux métiers à tisser le coton des installations d'ouvroison et de battage et du matériel accessoire pour l'industrie cotonnière dans différentes filatures de la Corée du Sud, ainsi que la construction de l'atelier de réparations automobiles de Séoul. Pour ce qui est de l'industrie minière, on a commencé à draguer le gisement aurifère de Taechon-ni et mis en service la nouvelle usine de pulvérisation du talc de Chungju, l'atelier de préparation du charbon de la mine de Kangwon et le transporteur aérien de la mine de charbon d'Okdong. D'autre part, les trois derniers centres de formation professionnelle ont été ouverts et l'on a rattaché à l'UNESCO, pour la suite de leurs activités, l'Institut des langues étrangères et le Centre d'éducation de base; enfin, on a achevé 1.275 nouvelles unités d'habitation et 34 institutions de protection infantile.

9. L'Agence a mené à bien sur de nombreux autres chantiers des travaux d'envergure plus réduite, mais qui ne sont pas moins importants pour la reconstruction et le développement de la Corée sur le plan économique et social. Le nombre total de chantiers sur lesquels l'Agence avait terminé ses travaux à la fin de juin 1958 s'élevait à 4.830 sur un total général de 4.919 chantiers prévus dans le cadre du programme depuis sa mise en œuvre jusqu'à l'achèvement de la phase d'exécution, le 30 juin⁵; ces chantiers, de toutes dimensions, corres-

pondaient chacun à un projet différent, mine, usine, école, groupe de logements, installation d'irrigation, orphelinat ou toute autre entreprise bénéficiant directement de l'aide matérielle ou technique de l'Agence.

10. Le présent document constitue le rapport final de l'Agent général à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les travaux entrepris et les résultats obtenus au cours de l'année écoulée ont été importants. Ils ne représentent cependant qu'une partie totale du programme d'aide économique des Nations Unies à la Corée. C'est pourquoi l'Agent général estime qu'il convient de présenter actuellement un rapport qui s'applique non seulement à la période de 12 mois qui vient de se terminer mais qui contienne aussi un bref aperçu général des résultats d'ensemble obtenus par l'Agence depuis la mise en œuvre du premier programme important, en 1952-1953, jusqu'au 30 juin 1958. Ces résultats sont exposés, par branche d'activité, dans les divers paragraphes qui suivent du présent chapitre. L'Agent général est convaincu que l'Organisation des Nations Unies a le droit d'être fière des réalisations qui y sont exposées et qui ont toutes pour but la reconstruction et le relèvement de l'économie de la République de Corée.

Industrie

11. C'est dans le domaine de l'industrie que l'Agence a effectué l'affectation globale la plus importante en devises étrangères pour des investissements. Cette affectation, qui s'est élevée à 27.500.000 dollars et était destinée à l'achat de machines et de matériaux ainsi qu'à l'octroi d'une assistance technique, a servi à financer des projets de restauration et de développement des installations existantes ou de création d'installations nouvelles, afin d'accroître la production dans les industries de base du ciment, des textiles, du papier et du verre. En outre, elle a permis de réparer et de développer des saumeries, de construire des ateliers de réparations automobiles, de remettre en état des tréfileries et de petites fabriques d'outillage agricole, d'installer et de restaurer des fabriques de filets de pêche et de fournir du matériel pour la fabrication de briquettes de charbon. Elle a contribué d'une manière

⁵ Le nombre total des chantiers est passé de 4.664 au 30 juin 1957 à 4.919 au 30 juin 1958. L'augmentation provient de ce qu'au cours de la période considérée de nouveaux chantiers ont été ajoutés par suite de la mise en train d'activités nouvelles dans le cadre de projets déjà en cours d'exécution, à savoir l'aménagement de petites usines et mines recevant une aide du fonds de prêts de l'Agence, la troisième et dernière phase du programme de lutte contre les inondations et de nouveaux groupes de logements. Les travaux entrepris sur les chantiers encore en cours seront terminés sous la direction du personnel

chargé de la liquidation de l'Agence. L'annexe II du présent rapport indique les emplacements de projets de l'Agence par grande catégorie et par province, ainsi que les projets achevés au 30 juin 1958.

efficace à augmenter de la production de biens de consommation en permettant d'attribuer une somme importante à l'assistance financière directe à de petites entreprises manufacturières déjà existantes.

PRODUCTION DE CIMENT

12. A la suite du partage de la Corée, il ne restait dans la partie méridionale du pays qu'une seule grande cimenterie, celle de Samchok, dans la province de Kangwon. Cette fabrique, dont la capacité de production était de 75.000 à 100.000 tonnes métriques par an, avait été endommagée au cours de l'invasion et ses installations s'étaient détériorées par la suite; sa production subissait également les effets des pénuries périodiques d'énergie électrique. Comme première mesure dans le cadre d'un programme en deux parties visant à accroître la production de ciment dans le pays, on a réparé les bâtiments et les machines de cette fabrique et l'on a construit une nouvelle centrale électrique de secours à moteur Diesel, d'une puissance de 2.200 kilowatts. Les travaux de reconstruction, qui ont coûté 527.500 dollars au total, ont été achevés en 1955.

13. On a construit ensuite une nouvelle fabrique de ciment, d'une capacité de production de 200.000 tonnes métriques par an, à Mungyong (Kyongsang Pukdo), où des forages avaient établi l'existence d'un gisement de calcaire de haute qualité et d'une abondance suffisante pour une exploitation prolongée. Une firme de réputation internationale avec laquelle l'Agence avait passé contrat a établi les plans de la fabrique de ciment, l'a construite et l'a équipée (et lui fournit maintenant une assistance pour la direction); la dépense totale s'est élevée à 9 millions de dollars. Les travaux de construction sur le chantier ont commencé en juillet 1955 et, le 26 septembre 1957, le premier des deux fours de cette fabrique, d'une capacité de 100.000 tonnes métriques chacun, a été mis en service. (Le second four est entré en activité en janvier 1958.) A la fin de la période sur laquelle porte le présent rapport, la production avait atteint le niveau maximum prévu, soit 200.000 tonnes métriques. Le ciment obtenu répond à toutes les stipulations du contrat et la demande en est ferme.

14. Grâce à la réalisation de ces deux projets de l'Agence, la Corée a été dotée de moyens de production propres qui lui permettent de satisfaire une grande partie des besoins en ciment résultant du développement de l'irrigation, des travaux publics et, d'une manière générale, de la construction de bâtiments industriels et commerciaux et de logements. De plus, la réalisation de ces deux projets a permis de réduire les importations de ciment, ce qui est un avantage supplémentaire pour l'économie du pays qui peut ainsi épargner chaque année d'importantes sommes en devises étrangères.

PRODUCTION TEXTILE

15. Le programme de relèvement et de développement des industries textiles entrepris par l'Agence a été achevé en juin 1958 par l'entrée en service d'une nouvelle filature de lin, de chanvre et de ramie à Anyang, dans la province de Kyonggi. Le programme, qui groupait des projets d'une valeur totale de 9 millions de dollars intéressant les industries du coton, de la laine, de la soie et de la filasse, a débuté en 1954 par l'installation de 55.440 broches — capables de produire annuellement le fil nécessaire à la confection de 35 millions de mètres de tissus — aux filatures de coton d'Anyang, de Kwangju et de Taejon. On a également mis en place

au cours de la même année trois installations modernes pour l'ouvraison et le battage des balles de coton, pouvant alimenter chacune 25.000 broches. A ces trois installations sont venues s'ajouter cinq autres installations fournies en 1956-1957 aux filatures de Kwangju, d'Inchon, de Pusan et de Taegu (le montage de la dernière installation a été achevé en août 1957). Les huit installations, dont la capacité globale est de 200.000 broches, alimentent actuellement la moitié environ des broches à coton normalement en service en Corée du Sud.

16. Suivant les estimations de l'Agence, il fallait importer environ 2.500 métiers pour satisfaire l'ensemble des besoins en métiers à tisser le coton afin que la capacité de production des filatures de la Corée du Sud fût pleinement mise à profit. Il a été prévu que 400 environ de ces métiers seraient fournis par l'initiative privée; L'Agence a inscrit les 2.100 autres métiers à son programme. Leur installation a commencé en 1956 aux filatures d'Anyang, de Taegu et de Taejon; elle a été achevée en août 1957. Ces 2.100 métiers à tisser ont augmenté la capacité annuelle totale des usines de tissage de 30 millions de yards. L'Agence a également fourni à l'industrie cotonnière du matériel accessoire de conversion valant 113.830 dollars pour permettre l'utilisation des broches existantes avec ce matériel plus moderne.

17. Sur la somme totale attribuée par l'Agence à l'industrie textile, une somme un peu supérieure à 1 million de dollars, a été affectée au développement et à l'amélioration de la production de laine et de peignés. Il s'agissait de faire face à l'augmentation sensible de la demande de tissus de laine et de peignés qui s'est produite en Corée du Sud après 1950 et de réduire en même temps les dépenses en devises étrangères. Deux projets ont été mis en œuvre: le premier coûtant 594.940 dollars, consistait en la construction d'une nouvelle filature de peignés à Masan (Kyongsang Namdo); le second, coûtant 440.000 dollars, consistait en la modernisation et le développement d'une usine existante de teinture et d'apprêt pour la laine et les peignés, également située à Masan. La filature, d'une capacité de production de 85.000 livres de fil par mois, a été achevée en décembre 1956, tandis que l'usine de teinture et d'apprêt, qui peut traiter 90.000 mètres de tissus de laine et de peignés par mois, est entrée en activité en février 1957. Afin d'assurer la bonne formation du personnel de ces deux usines, l'Agence a mis les experts nécessaires à la disposition de la première jusqu'en septembre 1957 et de la seconde jusqu'en décembre de la même année.

18. L'Agence a également procédé à la réfection et à l'amélioration d'une filature de déchets de soie, la seule de son espèce dans la République de Corée; située à Chonju (province de Cholla Pukdo), elle avait été détruite en partie pendant la guerre. Les bâtiments de l'usine ont été réparés et une partie des machines a été remise en état de marche par les soins de la direction de l'usine. Toutefois, le traitement des déchets de soie a été rendu impossible par l'absence de certaines pièces importantes destinées aux machines à traiter la soie. L'Agence a fourni les pièces de rechange essentielles et, en outre 5.700 nouvelles broches servant non seulement au filage de la soie mais également à la production de fils mélangés de soie, laine et fibres synthétiques; le coût total de ces fournitures s'est élevé à 292.800 dollars. L'installation des broches a été achevée au cours du premier semestre de 1957, tandis

que la dernière des pièces de rechange est arrivée en juillet 1957. Grâce à la restauration complète et à l'amélioration de cette usine, la Corée est désormais en mesure d'utiliser une quantité importante de déchets de soie précédemment exportés au quart de la valeur qu'ils auraient eue s'ils avaient été traités; en outre, la Corée est désormais en mesure de produire sur place les fils mélangés qui sont de plus en plus demandés.

19. Le dernier projet de l'Agence intéressant l'industrie textile, d'un coût de 825.000 dollars, prévoyait la construction d'une filature de lin, de chanvre et de ramie à Anyang, dans la province de Kyonggi. Le montage des machines a commencé en septembre 1957 et s'est terminé en mai 1958; l'usine est entrée en service en juin. En mai-juin 1958, l'Agence a également importé, dans le cadre de son programme de fourniture de marchandises, 465 tonnes métriques de fibres de lin destinées à être vendues à la nouvelle usine. Cette quantité, s'ajoutant aux quantités de fibre de chanvre et de ramie de production locale, sera suffisante pour permettre à la filature de fonctionner pendant la première année. Afin de développer la production de lin dans le pays, l'Agence a également importé, au cours des mois de février et mars 1958, 150 tonnes métriques de semences de lin. Ces semences ont été mises en terre et l'on compte obtenir une quantité suffisante de fibres pour les opérations de l'année prochaine ainsi que les semences nécessaires aux cultures futures.

PRODUCTION DE PAPIER

20. Une somme totale de 1.400.000 dollars a été affectée à la remise en état et au développement des installations de production de trois importantes papeteries. L'Agence a tout d'abord, en 1953-1954, assuré la reprise de la production de la Sam Duk Paper Manufacturing Company d'Anyang (province de Kyonggi), au niveau d'avant l'invasion, soit 100 tonnes métriques par mois de papier couché d'un côté. Elle a ensuite entrepris l'exécution d'un programme d'agrandissement de cette usine, qui prévoyait la fourniture de machines supplémentaires et une aide technique, pour une dépense de 319.500 dollars, afin de porter la capacité de production à 300 tonnes métriques par mois de papier couché d'un côté et à 1.600 tonnes métriques par an de papier d'écriture de qualité supérieure. Cette exécution était virtuellement achevée à la date du 30 juin et la fabrication commença en juillet. La production de papier d'écriture de la papeterie de Sam Duk permettra des économies d'environ 250.000 dollars de devises étrangères par an.

21. A la Korea Paper Manufacturing Company de Kunsan, deux chaînes de fabrication ont été remises en état, la première en juillet 1955 et la seconde au début de la période considérée. Cette usine qui, au 30 juin 1958, était la seule fabriquant du papier journal en Corée du Sud, a été remise en état moyennant une dépense totale de 358.000 dollars. Elle peut maintenant produire jusqu'à 1.000 tonnes métriques de papier journal par mois, la production variant selon la quantité des matières premières disponibles. La quantité indiquée est suffisante pour faire face, selon les estimations actuelles, au tiers des besoins totaux du pays.

22. Les travaux relatifs au troisième projet qui intéresse une usine de papier kraft située à Oryu Dong (province de Kyonggi), sont en cours. Pour cette usine, qui aura une capacité de production de 9.000 tonnes

métriques par an, l'Agence a dépensé une somme de 546.000 dollars, créant ainsi en Corée du Sud la première installation moderne affectée à la fabrication du papier kraft. L'Agence a également fourni à la même compagnie de l'outillage pour la fabrication de sacs en papier. Dès que la production du papier kraft sera en cours, l'usine pourra assurer elle-même l'approvisionnement en sacs en papier fort dont on a besoin dans des industries comme celles du ciment, des engrais, du talc et du sucre, et dont la totalité doit actuellement être importée. On compte que l'ensemble de la production de cette usine permettra des économies de devises étrangères pouvant atteindre 750.000 dollars par an.

VERRE

23. La première verrerie de la République de Corée, qui a été construite et équipée par l'Agence, a commencé à fonctionner le 30 septembre 1957. L'étrirage du verre par la première des deux machines Fourcault installées dans l'usine a débuté le 24 octobre; au mois de novembre, l'usine était en pleine production. Une installation auxiliaire pouvant produire annuellement 500 tonnes métriques de verre armé — elle fabrique aussi du verre dépoli et gravé — a commencé sa production au mois de décembre. La nouvelle usine, située à Inchon, a coûté environ 3.300.000 dollars, y compris la fourniture d'une assistance technique. Sa capacité de production est de 1.100.000 mètres carrés par an, ce qui doit suffire pour faire face à la demande normale de la Corée du Sud. Cependant, en prévision d'un accroissement éventuel des besoins dans l'avenir, l'usine a été conçue de manière à permettre l'installation d'une troisième machine Fourcault, ce qui permettrait de porter la production à 1.600.000 mètres carrés par an.

24. La verrerie fonctionne sous la direction d'une équipe de spécialistes de la fabrication du verre, fournis par l'Agence. L'Agence a pris les dispositions nécessaires pour que les membres principaux de cette équipe restent en fonctions jusqu'en 1959, ce qui permettra d'assurer la formation complète du personnel de direction et des agents de cette nouvelle industrie.

AVANCES À LA PETITE INDUSTRIE

25. Le fonds d'avances à la petite industrie constitué par l'Agence pour l'octroi de prêts remboursables a continué de fonctionner pendant toute la période considérée; 366 nouveaux prêts en monnaie locale, d'un montant total de 711 millions de hwans, ainsi que deux prêts en devises étrangères s'élevant à 26.220 dollars, ont été consentis à de petites entreprises industrielles pour des achats de matériel neuf et de matières premières. Les prêts libellés en hwans ont porté à 2.120.849.000 hwans le montant total des prêts accordés en hwans depuis le début des opérations du fonds en août 1954, tandis que les prêts en devises étrangères ont porté à 2.116.500 dollars le montant total des prêts accordés en d'autres monnaies. Les deux derniers prêts ont épuisé toutes les devises étrangères disponibles pour ces opérations. A la date du 30 juin 1958, l'Agence avait consenti, au moyen de ce fonds, 1.719 prêts au total dont 376 en devises étrangères et 1.343 en monnaie locale, attribués à 1.402 petits établissements industriels, touchant ainsi plus d'un sixième de tous les petits établissements industriels de la République de Corée.

26. Les rapports antérieurs ont fait comprendre l'importance de ces prêts consentis par l'Agence aux petits producteurs qui jouent un rôle essentiel dans la fabrication coréenne des biens de consommation. Leur portée et leur étendue ressortent nettement de la liste

des petites entreprises qui ont bénéficié d'une aide; on y trouve des usines de fabrication ou de transformation de médicaments, de faïence, de clous, de cotonnades et de lainages, de filets de pêche, de peintures, d'amidon, d'articles en cuir, d'allumettes, de papier, d'huiles végétales, de savon, de bougies, de corde, de glace, de bicyclettes, de matières plastiques, d'articles en caoutchouc, d'outillage agricole, de tuiles, de vernis, d'articles en bambou, de chaussures, d'accumulateurs, de sel, de produits en fonte, d'ampoules électriques, de meubles et de divers produits chimiques. Les prêts en devises étrangères étaient entièrement destinés à l'acquisition de matériel neuf nécessaire pour la modernisation ou le développement des installations. Ils ont permis la fourniture de machines pour la fabrication des crayons, des piles de lampes de poche, des boîtes à conserves et des fermetures éclair, ainsi que d'outillage ou de matières premières comme des diamants industriels, des métiers à tisser, de l'équipement de teinturerie, des machines à coudre et des tricoteuses industrielles, du matériel pour le développement des films en noir ou en couleur, etc. La plupart des prêts en monnaie locale étaient destinés à l'achat de matières premières; cependant, certains portaient sur de l'outillage produit dans le pays, notamment des pompes à vide, des tours d'usinage, une machine à tréfiler, des fraiseuses, une presse à métaux, de l'outillage pour la fabrication des bougies, une presse pour la fabrication d'objets en matières plastiques, un cubilot de fonderie de fer et des machines pour la fabrication des chaussures.

27. On ne peut plus obtenir de prêts en devises étrangères auprès de ce fonds créé par l'Agence. Cependant, il existe actuellement un montant total de 892.900.000 hwans représentant la valeur de remboursement en hwans des prêts en devises étrangères et une somme de 205.300.000 hwans fournie directement par l'Agence; ces sommes doivent servir en permanence de fonds de roulement en monnaie locale et ce fonds permettra d'accorder de façon continue une aide aux petites industries coréennes pour leurs opérations et leur développement.

AUTRES INDUSTRIES

28. En dehors des mesures de reconstruction et de développement qu'elle a prises dans les principaux domaines industriels, l'Agence a exécuté un certain nombre d'autres projets destinés à répondre à des besoins industriels particuliers et auxquels a été affectée une somme totale de près de 1.600.000 dollars. A Séoul, on a construit et équipé un atelier de réparations automobiles qui desservira la région de la capitale et disposera de tout l'outillage moderne nécessaire pour la révision des moteurs de camions, de voitures et de jeeps, ainsi que des moteurs marins et des moteurs Diesel; en outre, l'atelier fabriquera des pièces de rechange pour les anciens modèles, effectuera des travaux de carrosserie et assurera l'entretien des véhicules suivant des procédés modernes. La construction de cet atelier a été achevée en juillet 1957. L'installation d'un autre atelier du même genre à Pusan doit être terminée avant la fin de 1958; il desservira d'une manière analogue la région du principal port de la Corée du Sud. L'Agence a mis un contremaître ayant une expérience internationale des voitures automobiles à la disposition de ces ateliers pour aider à installer l'outillage et à former le personnel aux méthodes utilisées dans les ateliers modernes.

29. Dans le cadre d'un programme destiné à aider le gouvernement à reprendre et à développer la produc-

tion du sel dans le pays, l'Agence a importé, au prix de 406.450 dollars, des matériaux qui ont servi à la réparation des digues, réservoirs et entrepôts des salines et à l'aménagement de salines nouvelles, ainsi que du matériel, notamment de petites locomotives, des rails, etc., en vue de remettre en état et de développer l'équipement utilisé pour le ramassage du sel. Des machines à tréfiler le cuivre et à fabriquer du fil isolé et des câbles, d'une valeur de plus de 100.000 dollars, ont été fournies à deux importantes usines de fil électrique, l'une à Sihung (province de Kyonggi) et l'autre à Inchon; ces usines ont également reçu des matériaux pour les réparations dont les bâtiments avaient besoin. D'autre part, on a fourni à l'usine de Sihung des métiers à tisser le fil métallique avec leurs accessoires, d'une valeur de 60.000 dollars, pour la fabrication de treillis métalliques, notamment de treillis à mailles fines pour la protection contre les insectes, qui n'avaient jamais encore été fabriqués en Corée. Des machines à tisser et des enrouleuses, d'une valeur de 95.000 dollars, ont été fournies à sept fabriques de filets de pêche. Cet outillage a augmenté de 500.000 livres la capacité annuelle de production de filets à mailles fines en Corée du Sud et l'a portée ainsi à un niveau qui permet de faire face à la moitié environ des besoins annuels. Au titre d'autres projets entrepris par l'Agence, on a fourni des machines à des fabriques d'outillage agricole et trois grandes presses à briquettes pour l'utilisation industrielle de l'antracite coréen; enfin, dans le cadre de son programme intéressant l'industrie, l'Agence a fait une étude technique préliminaire sur l'emplacement et l'équipement des usines d'engrais chimiques en Corée du Sud.

Industries extractives

30. Le programme de l'Agence pour les industries extractives, auquel a été affectée une somme totale de 13 millions de dollars, avait deux objectifs principaux: 1) accroître la production de charbon nécessaire pour les usines et les centrales électriques de la Corée, ainsi que pour l'usage domestique, en s'efforçant, dans ce dernier cas, de supprimer en partie les besoins importants en bois de chauffage et de réduire ainsi les graves prélèvements opérés sur les forêts du pays, déjà très éprouvées; 2) augmenter la production de minéraux et de métaux en s'attachant particulièrement à accroître la production destinée à l'exportation. Afin d'atteindre le premier de ces objectifs, une somme de près de 8.600.000 dollars a été fournie au titre d'un programme destiné à accroître la production des houillères nationales de la Dai Han Coal Corporation, le principal producteur de charbon du pays, et à développer la production d'un groupe de charbonnages privés à potentiel élevé. En vue d'atteindre le deuxième objectif, une somme de 4,4 millions de dollars a été allouée pour des projets qui devaient contribuer, soit directement soit indirectement, à accroître les revenus en devises étrangères de la Corée du Sud.

CHARBONNAGES

31. L'équipement et l'assistance techniques que l'Agence a fournis aux houillères de la Dai Han Coal Corporation (DHCC) depuis la mise en œuvre du premier projet concernant ces mines en 1953 sont évalués au total à 6.800.000 dollars. Parmi cet équipement figuraient 44 locomotives électriques à accumulateurs, quatre locomotives à trolley et trois locomotives Diesel, 200 berlines de 3 tonnes, 1.080 berlines d'une tonne, 12 wagons Granby, 810 tonnes métriques de

rails, 80 camions de 5 tonnes, 22 pelles basculantes à benne et 82 pompes à eau, ainsi que de grandes quantités de mèches de foreuses, de câble, d'équipement électrique, de casques de mine, de tuyaux d'aération et autres accessoires pour les mines. Onze sondes à carottes d'une capacité de 150 mètres et deux autres destinées à la prospection à une profondeur de 900 mètres ont été fournies en vue de procéder à des prospections très importantes. Un système de convoyeurs souterrains, le premier de ce genre en Corée, a été installé à la mine de Changsong de la DHCC dans la province de Kangwon, et le matériel pour une installation de préparation du charbon a été acheté pour la mine d'Eunsong, dans la province de Kyongsang Pukdo (ce matériel, qui doit être livré en octobre 1958, constitue la seule partie importante de l'équipement prévu qui ne soit pas encore mise en place).

32. L'assistance technique nécessaire pour mener à bien cet important programme a été fournie par une équipe de spécialistes internationaux des charbonnages, engagés par l'Agence afin d'apporter les connaissances et l'assistance techniques indispensables à une entreprise de cette envergure. Ces spécialistes ont séjourné sur place aux mines de la compagnie à Changsong, Togyé, Eunsong, Machari (Yongwol), Hwasun et Hambaek, de l'été de 1954 au printemps de 1958. Ils ont aidé à l'installation du nouveau matériel, ont donné sur les lieux de travail des directives aux mineurs et aux cadres du personnel et les ont initiés aux techniques modernes de production et de manutention. En outre, ils ont aidé le siège de la DHCC à Séoul à mettre au point et à améliorer les méthodes d'approvisionnement, de comptabilité, d'administration du personnel, d'établissement des plans, etc. La compétence et l'énergie avec lesquelles les membres de l'équipe se sont acquittés de leur tâche a beaucoup contribué au succès spectaculaire de ce programme.

33. Les résultats de l'aide accordée par l'Agence aux houillères de la Dai Han Coal Corporation (DHCC) sont apparus de façon très nette au cours de l'année civile 1957, la production ayant encore augmenté de 20 pour 100, atteignant ainsi au total 1.520.380 tonnes métriques. Il convient de comparer ce chiffre avec celui de la production obtenue pendant l'année civile 1956, qui était de 1.261.950 tonnes métriques, et le chiffre de 682.605 tonnes métriques qui était celui de la production en 1953, année où l'Agence a commencé à apporter une aide aux mines de la DHCC.

34. Au cours de l'année 1955, la remise en état et le développement des mines de la DHCC se poursuivant, l'Agence a porté son attention sur le développement de quatre charbonnages privés à potentiel élevé, les mines d'Oktong, Kangwon et Taebaek dans la province de Kangwon, et la mine de Songju dans le Chungchong Namdo. On a fourni à ces mines du matériel divers comprenant des locomotives, des berlines, des camions à bennes basculantes, des compresseurs et des sous-stations électriques, ainsi que d'importantes quantités d'outillage de mine. On a fourni en outre à la mine de Kangwon un atelier de préparation du charbon; on a doté la mine d'Oktong d'un transporteur aérien d'une longueur de 5,6 kilomètres; enfin, un transporteur-élévateur-chargeur a été installé à la tête de ligne de la mine de Songju.

35. Dans l'ensemble, les activités déployées dans le cadre des projets aux mines de Kangwon et de Songju ont été terminées au cours de la période considérée. Les travaux ont également été terminés à la mine

d'Oktong, à l'exception d'un convoyeur pour chargement de wagons au point d'arrivée du transporteur, qui doit être livré en septembre. En conséquence directe de cette aide de l'Agence, la production de la mine de Kangwon est passée de 97.387 tonnes métriques en 1956 à 153.653 tonnes métriques en 1957; à la mine de Songju, elle est passée de 43.366 à 67.639 tonnes métriques et à la mine d'Oktong de 61.880 à 70.487 tonnes métriques. Les installations qui ont été terminées à la mine d'Oktong au printemps de 1958 permettront, sans aucun doute, d'augmenter encore le pourcentage d'accroissement de la production de cette mine au cours de l'année civile 1958. Les travaux d'agrandissement de la mine de Taebaek ont souffert quelques retards au cours de la période considérée, en grande partie à cause de l'inaction du personnel dirigeant de cette mine. Tout le matériel destiné à la mine se trouve en Corée et l'Agence recherche avec le gouvernement quels sont les meilleurs moyens de mener à bien l'exécution de ce projet qui apportera à l'économie du pays le maximum d'avantages qu'il est possible de retirer de cette mine dont le potentiel a été reconnu.

MINES DE MÉTAUX ET DE PRODUITS MINÉRAUX

36. Les activités de l'Agence dans le domaine des mines de métaux et de produits minéraux ont commencé avec la construction d'un très important laboratoire d'analyses minérales et de préparation des minerais à Taejon, dans la province de Chungchong Namdo. Ce laboratoire qui a été ouvert en mars 1954, a fonctionné sous la surveillance de techniciens de l'Agence en matières d'industries extractives jusqu'au 30 juin 1956. Il a été placé ensuite sous la direction du Ministère du commerce et de l'industrie qui en assure directement le fonctionnement dans le cadre de l'inventaire géologique national, bien que l'Agence ait continué à fournir une assistance technique jusqu'en novembre 1957. Actuellement, sous la direction d'un personnel technique coréen compétent, formé par les spécialistes de l'Agence en matières d'industries extractives, cet important laboratoire fournit aux spécialistes coréens les seuls services complets et modernes que l'on puisse trouver dans le pays pour l'analyse et la préparation des minerais.

37. Une autre entreprise d'importance fondamentale pour la poursuite de la mise en valeur des mines de métaux dans la République de Corée est la modernisation complète de la seule usine de fonderie et d'affinage du pays pour les métaux non ferreux, située à Changhang, dans la province de Chungchong Namdo, modernisation à laquelle l'Agence procède actuellement et qui entraîne une dépense de 1.500.000 dollars. Au cours de la période qui fait l'objet du présent rapport, les travaux entrepris dans le cadre de ce projet étaient en bonne voie d'achèvement, la nouvelle halle de fonderie et l'installation d'un pont roulant électrique de 40 tonnes métriques étant terminées; l'installation des souffleurs de fours et des ventilateurs cyclones ainsi que tous les autres travaux doivent être terminés en décembre 1958. Afin d'aider à améliorer les modes opératoires, l'Agence a envoyé deux techniciens coréens des cadres supérieurs en des méthodes modernes de fonderie et d'affinage en Europe et Amérique du Nord, de juillet à octobre 1957, faire un voyage d'observation et d'étude; d'autre part, le directeur de l'usine et le chef de la section de fonderie ont été envoyés en Australie et en Europe de mars à juin 1958 pour le même objet.

38. La modernisation de cette usine aura pour effet un accroissement important du potentiel de production en ce qui concerne la fonderie et l'affinage du cuivre, de l'or et de l'argent. La production totale, qui était de 90 tonnes métriques de cuivre par mois avant la reconstruction, pourra être portée de 350 à 400 tonnes métriques lorsque l'exécution de ce projet aura été terminée; on pourra fondre et affiner de 500 kilogrammes à 1 tonne métrique d'argent et tout le minerai d'or disponible. La fonderie et l'affinage constituent un facteur économique important pour le développement des mines en permettant l'exploitation de nombreuses petites mines qui ne pourraient pas expédier avec bénéfice leur minerai à l'étranger pour l'extraction du métal. La réduction des frais de traitement du minerai que l'on espère réaliser grâce à cette modernisation doit apporter un nouvel encouragement au développement des mines de métaux de la Corée.

39. Au cours de l'année 1954, une prospection par sondage dirigée par l'Agence dans la région des gisements d'alluvion aurifères de Taechon-ni, dans la province de Cholla Namdo, a révélé l'existence de quantités importantes d'or dont l'extraction est possible. On a procédé alors à l'achat d'une drague à godets, ce qui a entraîné une dépense de 591.500 dollars y compris l'assistance technique nécessaire pour la mise en marche des opérations afin d'entreprendre l'exploitation commerciale en grand de ces gisements. La drague à godets est arrivée en Corée en décembre 1956; le montage a été terminé et les opérations de dragage ont commencé en juillet 1957. Ce projet n'a pas eu seulement pour effet de procurer à la Corée une importante source de devises étrangères, mais il a constitué en même temps pour les spécialistes coréens des mines et des métaux une démonstration pratique des possibilités et de la valeur du dragage dans d'autres gisements d'alluvions.

40. Un projet qui a été particulièrement couronné de succès et qui avait pour objectif l'accroissement des revenus en devises étrangères était constitué par la mise en place d'une installation de pulvérisation du talc à une mine située près de Chungju, dans la province de Chungchong Pukdo, qui a été terminée en février 1958. Cette nouvelle installation, qui a été fournie pour une somme totale de 129.000 dollars, fonctionne actuellement 24 heures par jour et produit de la poudre de talc de qualité supérieure en quantités suffisantes pour la consommation intérieure et pour l'exportation. Cette mine exportait auparavant du talc à l'état brut à un prix très inférieur à celui que rapporte maintenant le produit pulvérisé. L'Agence a également fourni une aide à la mine de fer de Chunju, ce qui a eu pour effet d'accroître de façon substantielle la production minérale destinée à l'exportation. Il a été fourni à cette mine d'hématite du matériel d'extraction moderne et du matériel de prospection évalués à 97.000 dollars. En raison directe de cette aide, la production est passée de 34.370 tonnes métriques en 1956 à 48.840 tonnes métriques en 1957.

41. Une aide en vue du développement a été également consentie par l'intermédiaire de la Caisse de crédit aux exploitations minières, créée par l'Agence, sous forme de prêts en devises étrangères et en monnaie locale accordés à 10 petites entreprises minières jugées capables de devenir de bonnes sources de revenus en devises étrangères. Ces prêts comprennent ceux qui ont été consentis au cours de la période considérée à la

mine d'or de Tolsan, dans la province de Cholla Namdo (13.500 dollars et 5 millions de hwans), à la mine de cuivre de Kunbuk, dans la province de Kangwon Do (50.000 dollars), et à la mine d'or de Pyongjibang, dans la province de Kyongsang Namdo (35.000 dollars et 5 millions de hwans). Des prêts semblables avaient été accordés auparavant à quatre autres mines d'or, à une mine produisant du cuivre, du plomb et du zinc, à une exploitation de gisements de monazite aurifère et à une carrière de pierre à chaux. Au 30 juin 1958, un montant total de 383.500 dollars avaient été fournis en devises étrangères à ces 10 exploitations minières pour l'importation de matériel de mine et 49.750.000 hwans avaient été fournis en monnaie locale pour les aider à couvrir les dépenses locales et les frais d'installation du matériel. Grâce à ces prêts, les entreprises en question devraient contribuer de façon appréciable au relèvement et à l'expansion de l'économie coréenne.

42. La caisse de crédit aux exploitations minières, organisme analogue au Fonds d'avances à la petite industrie créé par l'Agence, a été conçue pour fonctionner en utilisant un capital de roulement. Bien que tous ses avoirs en devises étrangères aient été épuisés, la Caisse a actuellement un capital total de 234 millions de hwans — constitué par une somme de 184.250.000 hwans représentant les remboursements en monnaie locale des prêts en devises étrangères et par une somme de 49.750.000 hwans fournie par l'Agence à titre de participation régulière au projet — qui pourra être utilisée à l'avenir de façon continue pour accorder une assistance à d'autres petites entreprises minières rentables.

43. La construction d'une nouvelle usine traitant 200 tonnes de minerai par jour à Sihung, dans la province de Kyonggi, destinée à accroître les possibilités de production du graphite cristallisé en vue de l'exportation, se poursuit rapidement et l'usine doit commencer à fonctionner en septembre 1958. Cette usine est située sur un vaste gisement contenant des réserves évaluées à 20 millions de tonnes de minerai brut. Le graphite cristallisé de bonne qualité étant très demandé sur le marché et les prix à l'exportation étant très élevés, cette exploitation devrait fournir à la Corée une source continue de devises étrangères. L'Agence fournit également pour la première phase de mise en marche, les services d'un ingénieur des mines spécialisé.

44. Trois autres projets qui ont tous été menés à bien complètent le programme de développement de l'Agence dans le domaine des mines de métaux et de minéraux. Du matériel de prospection minière, évalué à plus de 94.000 dollars, a été fourni à la Direction des mines du gouvernement. La Direction des mines organise la location de ce matériel aux exploitants de mines, permettant ainsi d'éviter des achats multiples de biens d'équipement de même nature qu'un propriétaire de mines ne pourrait utiliser que dans une faible mesure. L'Agence a également fourni des pièces de rechange d'une valeur de 94.000 dollars pour la réparation de six sondes à têtes de diamant appartenant à une société de prospection privée. Ces sondes qui avaient été endommagées pendant l'invasion ont été entièrement remises en état et sont actuellement pleinement utilisées. L'autre projet qui consistait à agrandir une mine d'or potentiellement rentable à Yangji-ri, dans la province de Chungchong Namdo, en vue d'en faire une entreprise autonome capable d'assurer la formation de mineurs aux techniques de l'exploitation des mines

de métaux, a été mené à bien en juin 1957, date à laquelle la mine a été remise à la Société des mines de tungstène de Corée en vue de son exploitation ultérieure comme entreprise commerciale.

Energie

45. Deux projets importants ont été inscrits au programme de l'Agence pour le relèvement dans le domaine de l'énergie; leur coût total s'est élevé à 3.400.000 dollars. Dans le cadre du premier projet, d'un coût de 2.800.000 dollars, mené à bonne fin en décembre 1956, on a remis en état et développé le réseau de transport sous 154 kilovolts, d'une longueur de 550 kilomètres, on a reconstitué et développé les lignes de transport sous 66 kilovolts qui desservent le sud-ouest de la Corée, et l'on a réparé les centrales et les sous-stations existantes. C'est ainsi que la centrale de Yongwol a été dotée d'un nouveau transformateur, qui a porté sa capacité de 30.000 à 60.000 kilowatts, tandis qu'une sous-station des environs de Séoul était équipée d'un nouveau transformateur de 60.000 kilovoltampères permettant le transport d'un courant de 66 kilovolts jusqu'à la capitale pour la première fois depuis 1951. L'équipement installé à Taejon assure désormais la protection de tout le réseau de transport sud-coréen; en outre, une nouvelle sous-station, établie à Chinyong-ni, dans la province de Kyongsang Namdo, a permis le transport sous 154 kilowatts jusqu'à la région de Pusan-Masan et la construction d'un réseau presque entièrement nouveau pour le transport sous 66 kilovolts dans les provinces du Sud-Ouest a permis d'amener le courant dans de bonnes conditions de Taejon à Mokpo, c'est-à-dire sur une distance de 260 kilomètres. Au titre de ce projet, on a remis en état les principales installations de transport et de distribution de la Corée du Sud, de manière à faire face à un besoin minimum de 120.000 kilowatts.

46. Dans le cadre du deuxième grand projet, d'un coût de 525.000 dollars, on a reconstruit et amélioré les installations de la province insulaire de Cheju. De nouvelles centrales ont été construites dans les villes de Cheju, Sogwipo et Mosulpo; en outre, on a réorganisé et étendu le réseau de distribution en vue d'améliorer la qualité des services fournis et d'accroître le nombre des usagers. La ville de Hallim a également été dotée d'une centrale et d'un réseau de distribution, et elle s'est trouvée alimentée en électricité pour la première fois de son histoire. L'exécution de ce projet a été achevée en juillet 1956.

47. L'Agent général a souligné dans des rapports précédents à l'Assemblée générale l'importance que présentait le programme de l'Agence en matière d'énergie pour le relèvement et le développement de l'économie coréenne. Ce programme conserve toujours la même valeur maintenant que les installations remises en état et améliorées dans le cadre des projets de l'Agence permettent de mieux distribuer du courant aux usines, aux mines, aux particuliers, aux écoles, aux institutions de service social, ainsi qu'aux autres usagers.

Transports et communications

48. La mise en œuvre du programme de relèvement dans le domaine des transports et des communications, d'un coût de 5.500.000 dollars, a été menée à bonne fin au cours du premier semestre de l'année civile 1957.

L'aide de l'Agence s'est montrée aussi précieuse qu'opportune. En 1953 et en 1954, lors de la première phase de l'effort de reconstruction, l'Agence a livré au total 310.000 traverses de voie et de ponts de chemins de fer, dont on avait un urgent besoin pour maintenir en service les lignes secondaires, sans importance stratégique, qui desservent les provinces de la Corée du Sud-Ouest. Cette assistance, prêtée à temps, a empêché l'interruption complète des transports ferroviaires dans une région extrêmement importante, que l'on désigne fréquemment sous le nom de "grenier" de la République. Au cours de ces deux années, l'Agence a également fourni près de 600 nouveaux camions pour soulager les transports civils; cette aide importante a accéléré l'acheminement des marchandises depuis les stations de chemins de fer jusqu'aux régions éloignées, ainsi que le transport des fournitures de secours et des livraisons commerciales en général. En 1954 et en 1955, afin d'améliorer encore davantage le transport des marchandises fournies au titre des secours destinés à la reconstruction, l'Agence a envoyé pour 200.000 dollars de matériel devant servir à reconstruire les ateliers de wagons de marchandises et de locomotives de Séoul, les dépôts de locomotives d'Andong et de Kumchon, ainsi qu'à remettre en état le dépôt de locomotives de Chechon et la centrale électrique de l'atelier ferroviaire de Séoul. L'Agence a également dépensé 200.000 dollars pour remplacer les machines-outils et le matériel de réparation des wagons de marchandises et des locomotives à vapeur, endommagés ou détruits au cours de la guerre. Cette assistance a eu pour effet d'améliorer très sensiblement la productivité des ateliers de réparation; il en est résulté un accroissement du matériel roulant utilisable, ce qui a facilité la mise en œuvre du programme de reconstruction.

49. Parmi les activités les plus importantes entreprises par l'Agence dans ce domaine, il faut citer la remise en bon état de fonctionnement des ports jumaux de Kunsan et Changhang, sur la côte ouest, qui viennent au troisième rang parmi les ports de la Corée du Sud. Quatre docks flottants — dont deux d'environ 100 mètres et un d'environ 67 mètres de long — indispensables en raison de la grande amplitude des marées locales pour assurer le chargement et le déchargement continus des navires ont été remplacés et agrandis. Deux nouvelles jetées d'une trentaine de mètres et deux autres d'une quinzaine de mètres ont été construites, l'ensemble des quais a été réparé, le revêtement des routes a été refait et trois grands entrepôts assurant au port une surface utile couverte d'environ 8.000 mètres carrés ont été construits. En outre, l'Agence a fourni une drague aspirante de 2.000 chevaux-vapeur pourvue d'une pompe de 50 centimètres, qui a d'abord servi à dégager le port de Kunsan, mais que l'on doit utiliser également dans d'autres ports de la côte ouest. Une fois les travaux terminés à Kunsan, cette drague a été envoyée à Inchon, où elle sert actuellement à des travaux de dégagement indispensables pour permettre le libre accès au port.

50. Quarante-quatre aides à la navigation situées à l'entrée des principaux ports de la Corée du Sud et en d'autres points importants du littoral, endommagées ou détruites pendant l'invasion, ont été remises en état grâce au matériel neuf et aux pièces de rechange, d'une valeur de 244.000 dollars, fournis par l'Agence; enfin, des pièces détachées et du matériel neuf, d'une valeur de près de 69.000 dollars, également fournis par l'Agence, ont servi à réaménager et à moderniser les

Pêche

51. L'assistance fournie par l'Agence pour le relèvement de l'industrie de la pêche, qui revêt une importance capitale pour la Corée puisqu'elle assure environ 80 pour 100 des protéines consommées par le peuple coréen, a commencé en 1952, lorsqu'on a importé pour 336.000 dollars de filets, qu'il était urgent de se procurer. Ces importations ont été suivies d'importantes livraisons de nouveaux filets, d'autres engins de pêche, de matériaux pour les constructions navales et les réparations de bateaux, de moteurs marins, etc., d'une valeur de 2.200.000 dollars. Grâce à l'importation de matériaux de construction, on a construit 486 nouveaux bâtiments de pêche et l'on en a réparé plus de 1.200 autres. Une quarantaine de bateaux de pêche, naviguant jusqu'alors à la voile, ont été équipés de moteurs marins fournis par l'Agence. L'Agence a dépensé 624.000 dollars pour faire construire à Hong-kong 10 chalutiers, jaugeant 77 tonneaux, pour la pêche en haute mer. Pour contribuer à réduire les pertes et augmenter ainsi les quantités de poisson frais pour la consommation intérieure et l'exportation, l'Agence a fourni pour 229.000 dollars de machines pour la fabrication de la glace et les entrepôts frigorifiques, d'une capacité de plus de 350.000 tonnes métriques par an, ainsi que des matériaux pour la modernisation des marchés au poisson. En outre, deux nouvelles conserveries modernes ont été construites pour 337.000 dollars. Ces conserveries, dont la construction a été terminée au cours de la période examinée, permettent d'ajouter 300.000 caisses à la production annuelle de la Corée en conserves de poisson, ce qui représente une augmentation de plus de 50 pour 100 de la capacité de production. Enfin, les installations de ces nouveaux établissements répondent aux normes sanitaires fixées par les gouvernements étrangers, ce qui ouvre de nouvelles perspectives aux exportations et offre à la Corée de nouvelles sources de devises étrangères.

52. Le Fonds de crédit aux pêcheries, créé par l'Agence, a joué un rôle important dans les efforts déployés par l'Agence pour relever l'industrie de la pêche de la Corée du Sud. Constitué en juillet 1953, ce Fonds a consenti des prêts d'une valeur totale de 145.746.000 hwans pour aider les pêcheurs coréens et leurs associations à construire de nouveaux bateaux, à remettre en état et à agrandir les fabriques de glace ainsi que les marchés au poisson. En outre, le Fonds a accordé pour une somme totale de 55.300.000 hwans des crédits qui ont largement accru les possibilités qu'avaient les pêcheurs coréens d'utiliser immédiatement les engins de pêche et les matériaux pour la construction de bateaux.

53. L'assistance fournie par l'Agence à l'industrie de la pêche, pour une somme totale de 3.600.000 dollars, a constitué le premier élément important d'un programme financé à la fois par l'aide étrangère et par la République de Corée, et dont l'application a eu pour effet de relever et de développer cette industrie dans une mesure très appréciable. C'est en grande partie à cette assistance que l'on doit l'augmentation marquée et encourageante enregistrée dans le volume des prises, qui est passé de 185.200 tonnes métriques en 1953 à 279.750 tonnes métriques en 1957.

IRRIGATION ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

54. Dans le programme de l'Agence, l'extension du système d'irrigation, d'une importance capitale pour l'accroissement de la production de riz en Corée du Sud, a reçu un rang élevé dans l'ordre de priorité. Au début, en 1953, l'Agence a choisi, pour les mener à bonne fin, 258 travaux prévus dans le plan décennal d'irrigation du Gouvernement de la République de Corée, dont la mise en œuvre avait été interrompue par suite de l'invasion. On a importé du ciment, des barres à béton armé, de l'outillage de terrassement et des perforatrices, de la dynamite et du matériel divers, d'une valeur de plus de 2.200.000 dollars; on a fourni les services permanents d'un ingénieur de l'irrigation chargé d'aider à mettre au point le plan national d'irrigation et de donner sur place des conseils aux associations locales d'irrigation pour l'exécution des projets. Le manque de fonds n'a pas permis d'importer au titre du programme de l'Agence du matériel en quantité suffisante pour achever complètement les 258 projets. Toutefois, l'exécution de 111 de ces projets a été entièrement terminée et l'on a réalisé la première phase des travaux relatifs à 147 autres projets, dont l'achèvement a été pris en charge, en vertu d'un accord, par le Commandant des questions économiques du Commandement unifié. Néanmoins, le programme de l'Agence, dont l'exécution a pris fin en 1956, a directement permis d'augmenter de 38.000 hectares environ la superficie des rizières entièrement irriguées et d'accroître la production de riz d'une quantité évaluée à 30.000 tonnes métriques par an. En outre, les biens d'équipement, les bulldozers, les perforatrices, etc., qui ont été fournis pour exécuter non seulement les projets de l'Agence, mais aussi le programme général d'irrigation, restent utilisés de façon constante actuellement, ce qui contribue au développement du système d'irrigation et à l'augmentation ultérieure de l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires.

55. Un grand nombre des villages et de vastes superficies des terres agricoles, le long des 37 fleuves et des 205 rivières de la Corée, restent sans système de protection contre les inondations qui se produisent pendant la saison des pluies. D'autres ne sont pas suffisamment protégés par les levées existantes, dont beaucoup ont été détériorées parce qu'elles n'ont pas été entretenues comme il le fallait, à la suite de l'invasion. Les inondations détruisent les récoltes, parfois dans des proportions considérables. En conséquence, parallèlement à son programme d'irrigation qui visait à augmenter la production vivrière, l'Agence a entrepris un programme de lutte contre les inondations. Une somme de 685.000 dollars y a été affectée et a permis de fournir du matériel ou des matériaux pour réparer ou construire des levées, des digues, des vannes, des stations d'épuisement, etc., en 81 points choisis parmi les plus exposés, et d'installer 10 stations hydro-métriques fluviales. Les travaux entrepris ont été achevés pour 69 de ces points ainsi que pour l'installation de toutes les stations hydrométriques fluviales. L'exécution des 12 autres projets de l'Agence a commencé au printemps de 1948; elle se poursuit activement et le programme sera achevé avant la fin de l'année civile en cours. Une fois terminé, il aura protégé pleinement contre les inondations 31.000 hectares de terres agricoles et environ 98.000 personnes.

56. Le programme sylvicole de l'Agence visait à restaurer les installations essentielles de recherche et d'expérimentation du pays, qui avaient été détruites en grande partie pendant l'invasion, à rétablir des services appropriés pour la formation de cadres qualifiés du service des forêts et à fournir le matériel nécessaire pour permettre à la Direction nationale des forêts de s'acquitter efficacement des fonctions qui lui incombent en matière de gestion forestière et de reboisement.

57. En 1953-1954, les bâtiments endommagés de la Station centrale d'expérimentation sylvicole de Séoul, principal centre de recherche sylvicole en Corée, ont été reconstruits; certaines installations nouvelles ont été mises en place afin de perfectionner et de développer ses activités; l'Agence a fourni les appareils de laboratoire et le matériel nécessaires à l'exécution d'un vaste programme de recherche, ainsi qu'une collection d'ouvrages techniques de base. Cette station s'est pratiquement relevée des effets de la guerre et s'acquitte à nouveau de la tâche importante qui lui était assignée.

58. Pour remettre en état la section de sylviculture de l'Université de Séoul, à Suwon, centre de hautes études en matière de sylviculture pour la Corée du Sud, l'Agence a procuré, en 1954-1955, un nouvel équipement et de nouveaux livres pour remplacer ceux qu'elle avait perdus pendant l'invasion. (Les bâtiments où se trouve la section ont également été remis en état par l'Agence, au titre d'un autre projet qui a permis la reconstruction des installations de l'Université de Séoul, à Suwon.) Elle a également accordé une assistance technique et, pour élever le niveau professionnel du personnel de la section, elle a accordé des bourses de formation spécialisée à l'étranger, pour une durée de deux ans, à l'un des moniteurs et à deux étudiants diplômés. Ces hommes ont achevé leurs études avec succès et deux d'entre eux font maintenant partie du corps enseignant de la section; le troisième occupe un poste élevé au Ministère de l'agriculture et des forêts. De plus, pour favoriser la formation pratique d'agents forestiers, l'Agence a installé une sous-station de sylviculture dans la forêt nationale de Kwangnung, au nord-est de Séoul. Cette sous-station, qui sert également de centre de recherche, a organisé un stage pratique pour les agents forestiers des différentes provinces.

59. La Direction nationale des forêts a reçu directement de l'Agence une provision d'outils de forestier et 1.624 bicyclettes pour les services des forêts. Cette assistance a facilité considérablement les opérations de reboisement et les activités de gestion forestière d'une manière générale, notamment la lutte contre l'abattage illicite. La Direction a également reçu du matériel supplémentaire destiné à une pépinière où l'on expérimente des variétés hybrides à croissance rapide, que les habitants des villages cultiveront pour pourvoir à leurs besoins de bois de chauffage.

60. Afin de fournir d'autres ressources en combustible et de contribuer ainsi à réduire l'appel aux produits forestiers, l'Agence a entrepris, très tôt, l'exécution d'un projet visant à accroître la production de tourbe, que l'on trouve en quantités considérables dans diverses parties de la République. On a donc fait venir du matériel moderne d'extraction, de découpage, de pressage de briquettes, etc., et l'on a fourni les services techniques de deux spécialistes danois de la tourbe. Toutefois, l'amélioration marquée de la production

charbonnière locale et du transport du charbon des mines vers les villes, qui s'est manifestée en même temps que la mise en œuvre de ce projet, avait donné naissance à une concurrence économique qui était défavorable à une utilisation plus généralisée de la tourbe. Par suite, l'Agence a décidé, en 1955, d'interrompre ses efforts en ce sens. Sur le plan local, néanmoins, l'emploi de la tourbe s'est intensifié; le matériel fourni est toujours en service et il aide à pourvoir aux besoins des agglomérations situées à proximité des tourbières.

AGRICULTURE

61. A l'exception des projets d'irrigation, les activités de l'Agence dans le domaine de l'agriculture n'ont généralement pas dépassé les toutes premières phases de la période de reconstruction, car c'est le programme d'aide des Etats-Unis qui s'en est chargé ensuite. Toutefois, pendant ces premières phases, un certain nombre de projets utiles ont été menés à bien. On a procédé à la remise en état ou à la reconstruction d'une centaine de bâtiments ou installations de l'Ecole nationale d'agriculture de Séoul et de la Station centrale d'essais agricoles de Suwon, afin de rétablir les moyens d'enseignement et de recherche. L'Agence a fourni au Ministère de l'agriculture et des forêts des bicyclettes, des véhicules automobiles et du matériel audio-visuel, notamment, pour aider à reconstituer et à améliorer les services d'information et de vulgarisation agricoles; elle a également fourni du matériel visuel pour une campagne d'éducation de base organisée par ce ministère. Plusieurs étudiants agronomes ont été envoyés aux Etats-Unis pour y recevoir une formation supérieure et un groupe de spécialistes agronomes coréens a pu se rendre aussi dans ce pays pour y observer des installations agricoles. L'importante enquête effectuée par la mission mixte agricole FAO-UNKRA sur la situation de l'agriculture, des forêts et des pêcheries en Corée du Sud a été menée dans le cadre du programme de l'Agence dans le domaine de l'agriculture. Les programmes d'aide étrangère entrepris dans ce domaine se sont appuyés par la suite en grande partie sur les conclusions et recommandations de la mission.

62. En 1952, alors que la poursuite du conflit empêchait d'effectuer des opérations importantes, l'Agence a importé, avec la coopération d'une institution bénévole internationale, 216.000 œufs de poules à couvrir, afin de développer et d'améliorer une basse-cour très décimée par la guerre, ainsi que 300 porcs afin de procéder à des croisements de races et un petit nombre de chèvres laitières à titre d'essai. Elle a également fourni, principalement en 1953-1954, une importante quantité de matériel et de fournitures pour les laboratoires provinciaux de diagnostic vétérinaire, le Centre national de mise en observation du bétail et l'Ecole vétérinaire de l'Université nationale de Séoul, ainsi que du matériel de préparation de vaccins pour les animaux et du matériel d'essai pour le Laboratoire vétérinaire national. De même, elle a prêté une assistance pour permettre à des chefs des services vétérinaires coréens de faire un voyage d'étude dans plusieurs pays d'Europe, aux Philippines et aux Etats-Unis. Dans le cadre de ce projet, une campagne d'immunisation menée en 1953 a pratiquement éliminé le choléra des porcins en Corée du Sud, tandis qu'au cours d'une autre campagne tout le bétail d'une zone située juste au sud du 38ème parallèle a été immunisé afin d'éviter que la peste bovine qui

sévisait en Corée du Nord et en Mandchourie ne se répandit dans le Sud. En outre, la médecine vétérinaire a bénéficié indirectement d'une assistance précieuse grâce au programme de l'Agence pour l'importation de marchandises destinées à la vente, au titre duquel ont été importées pendant l'exercice financier 1954 des fournitures et du matériel vétérinaire d'une valeur de 127.700 dollars.

Logement

63. Pendant la période considérée, une dernière allocation de matériaux a permis d'augmenter de 240 et de porter ainsi à 10.073 le nombre total d'unités de logement comprises dans le programme national du logement entrepris par l'Agence, d'un coût de 4.600.000 dollars. Les travaux se sont poursuivis régulièrement pendant cette période; au 30 juin, ils étaient terminés pour 9.591 unités, ils étaient plus ou moins avancés pour 392 autres unités et n'avaient pas commencé pour 90 unités seulement. A Séoul, sur 4.150 unités prévues, 3.929 étaient terminées, 161 étaient en chantier et 60 n'étaient pas encore commencées; à Pusan, sur 2.023 unités prévues, 1.819 étaient achevées, 201 étaient en construction et 22 n'étaient pas commencées. Les travaux étaient terminés pour toutes les unités prévues dans 27 des 30 localités et villes de province intéressées par le programme de logement de l'Agence, et 3.834 des 3.900 unités dont la construction était prévue dans les provinces étaient achevées.

64. Toutes les maisons construites par l'Agence sont de type permanent et sont édifiées généralement en blocs de béton de terre stabilisée au ciment; la plupart d'entre elles sont des pavillons familiaux. Cependant, on a construit aussi des rangées de maisons à un étage, à Séoul par exemple, où il importe particulièrement d'utiliser le terrain au maximum, et plusieurs immeubles à appartements ont été édifiés à Pusan. Comme l'Agent général l'a noté dans ses rapports précédents, ce programme a pour objet non seulement de procurer des logements convenables et permanents pouvant abriter 50.000 personnes environ, mais encore de proposer à l'Office national du logement un modèle dont il pourra s'inspirer pour construire de nouveaux logements répondant aux besoins et correspondant aux ressources financières de la moyenne des familles coréennes des villes. Dans cet esprit, les ingénieurs et les spécialistes du bâtiment appartenant au personnel international et coréen de l'Agence ont mis au point de nouveaux modèles qui, tout en restant de type traditionnel, permettent de remédier de façon substantielle à la pénurie de bois d'œuvre. Ils ont également fait connaître de bonnes méthodes de construction qui utilisent au maximum les matériaux locaux. Le programme de l'Agence a également eu un effet sur les méthodes suivies par les entrepreneurs privés. On a pu constater ce fait à Séoul l'année dernière, lorsque, contrairement à la tradition voulant que chaque ménage ait sa maison individuelle, les entrepreneurs privés ont construit un nombre considérable de maisons comprenant plusieurs logements, suivant le modèle de celles qui ont été construites par l'Agence.

65. Outre les unités relevant de son programme normal de logement, l'Agence a aidé l'Office national du logement à construire 169 habitations de style occidental à Séoul. Elle a fourni cette assistance en important des produits destinés à la revente, notamment des appareils et des fournitures de plomberie et autres, ainsi que des matériaux de construction, qui ont été vendus directement à l'Administration.

Enseignement

66. L'achèvement de trois centres de formation professionnelle pendant la période considérée a pratiquement marqué la fin du programme de l'Agence en matière d'enseignement. Entre 1952 et le 30 juin 1958, l'Agence a consacré directement près de 10 millions de dollars à l'exécution de projets tendant à reconstituer et à accroître les moyens d'enseignement du pays et à importer en même temps du papier pour manuels scolaires et d'autres fournitures d'une valeur de 1.300.000 dollars, destinées à être vendues. Grâce à l'assistance dont ont bénéficié les projets publics et privés, on a pu construire près de 4.800 salles de classe et créer sept importants centres de formation professionnelle, une imprimerie moderne de manuels scolaires, une nouvelle Ecole supérieure de la marine marchande et un Centre d'éducation de base. Un Institut des langues étrangères a également été ouvert, des livres et du matériel de laboratoire ont été fournis aux collèges et universités et l'Agence a chargé des équipes d'experts d'apporter une aide pour l'amélioration des techniques pédagogiques.

CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE

67. Des matériaux importés par l'Agence, ciment, bois d'œuvre, verre à vitres, peinture, matériaux de toiture et autres articles, d'une valeur de 5.300.000 dollars, ainsi que des matériaux de construction d'une valeur de 800.000 dollars environ mis à la disposition de l'Agence par le Programme des Etats-Unis de secours d'urgence à la population civile de Corée (CRIK), ont été utilisés pour reconstituer les salles de classe dont la Corée avait un urgent besoin. De concert avec des fonctionnaires du Ministère de l'éducation, les plans de répartition de ces matériaux ont été arrêtés de façon à en assurer la distribution au plus grand nombre possible d'écoles, tout en en fournissant une quantité suffisante pour que la superficie de chaque classe atteigne le minimum requis selon les besoins locaux. On a pu ainsi fournir des matériaux de l'Agence à 1.133 écoles pour 3.776 classes nouvelles; et des matériaux du CRIK à 292 autres écoles (dont 44 ont reçu en outre des fournitures supplémentaires de l'Agence) pour réparer ou reconstruire 1.000 classes de plus. Sur ces 4.776 salles de classe, 4.755 sont maintenant entièrement terminées. Les travaux ont commencé dans les 21 salles de classe restantes qui sont situées en divers points du pays, mais ne pourront être terminés avant le prochain exercice financier en raison des difficultés de financement sur le plan local. Plus de 200.000 enfants fréquentent régulièrement ces écoles qui se trouvent dans 130 des 132 arrondissements (*gun*) situés au sud du 38ème parallèle, de même que dans le district spécial de Séoul et dans chacune des 26 municipalités autonomes de la Corée du Sud. Il importe de noter particulièrement que la plupart des salles de classe sont destinées à recevoir des élèves du cycle primaire qui ne recevront plus aucun enseignement régulier après avoir quitté les écoles ouvertes par les soins de l'Agence.

FORMATION PROFESSIONNELLE

68. L'Agence a réalisé pendant la période considérée un des objectifs importants de son programme en matière d'enseignement: les travaux ont été terminés dans les trois derniers des sept centres de formation professionnelle qu'elle a créés en vue de doter la Corée d'installations bien équipées d'enseignement professionnel du niveau des écoles secondaires. Afin d'at-

teindre cet objectif, sept collèges techniques situés dans les régions les plus dépourvues ont été remis en état et agrandis moyennant une dépense totale de 1.400.000 dollars et ont été transformés en centres de formation professionnelle d'où sortiront les techniciens et ouvriers spécialisés appelés à travailler dans les industries reconstruites et développées de la Corée du Sud.

69. Le premier centre a été aménagé à Pusan, dans le Sud-Est. L'Agence a construit 11 nouveaux ateliers et bâtiments scolaires et a fourni de l'outillage d'une valeur de 261.300 dollars pour équiper des ateliers de fonderie, de forge, de tôlerie, de soudure, de mécanique, de menuiserie, de radio et d'électricité, ainsi que pour les sections de dessin industriel et de génie civil. Le second centre est situé à Taejon, dans le centre du pays. L'Agence y a installé cinq nouveaux ateliers et a fourni de l'outillage d'une valeur de 247.600 dollars pour un enseignement analogue à celui qui est dispensé à Pusan. Ces deux centres ont été inaugurés en juin 1957.

70. Entre-temps, l'Agence a entrepris au Collège technique d'électricité de Séoul l'aménagement d'un centre qui formera des ouvriers spécialisés dans toutes les branches de l'électricité. On a construit dans ce dessein un vaste nouveau bâtiment pour les ateliers et l'on a fourni du matériel électrique d'une valeur de 73.000 dollars. Le centre a été terminé et officiellement ouvert en avril 1957. Afin d'assurer une formation professionnelle générale satisfaisante à Séoul, on a aussi créé un centre au Collège technique de Kyonggi. On a construit trois bâtiments sans étage pour les ateliers et un bâtiment à deux étages pour les laboratoires, et l'on a fourni du matériel et de l'outillage aux ateliers de mécanique, de fonderie, de forge, de tôlerie, de soudure et de menuiserie ainsi qu'aux sections d'architecture et de dessin; la dépense totale a été de 259.000 dollars. Les étudiants formés dans ce centre, qui a été ouvert officiellement en juin 1957, et au Collège technique d'électricité de Séoul pourront occuper un grand nombre d'emplois spécialisés dans les industries de la région de Séoul-Inchon.

71. Le sud-ouest de la Corée est desservi par deux centres complémentaires installés à Kwangju et à Mokpo. Tous deux ont été terminés pendant la période considérée et ont été ouverts en mars 1958. Moyennant une dépense de 228.000 dollars, on a pu agrandir le Collège technique de Kwangju en y ajoutant un bâtiment sans étage pour les ateliers, un atelier d'électricité (bâtiment à un étage) et un autre bâtiment pour les ateliers de fonderie, de forge, de modelage et de menuiserie; ces ateliers ont reçu le matériel et l'outillage nécessaires. Au Collège technique de Mokpo, on a achevé la construction d'un nouveau laboratoire de chimie et l'on a fourni tout le matériel nécessaire à la formation de chimistes pour l'industrie. On a édifié un autre bâtiment devant abriter un atelier de menuiserie et un laboratoire d'essais (génie civil), et l'on a remis en état et transformé un petit bâtiment existant pour y installer une station génératrice d'électricité dont le matériel a été fourni par l'Agence. Les fournitures et le matériel livrés à ce centre ont été évalués à 101.000 dollars.

72. Le septième centre a été aménagé au Collège technique des pêcheries de Yosu, moyennant une dépense de 80.000 dollars. La petite conserverie qui existait déjà au collège a été remise en état et l'on a

construit une nouvelle glacière et une nouvelle centrale électrique; l'Agence a fourni du matériel pour un laboratoire chargé de contrôler la qualité des conserves et d'étudier l'utilisation des sous-produits du poisson, du matériel pour la glacière et la centrale électrique et des articles d'usage comme des filets, cordages, etc. Les travaux de construction et d'installation ont été terminés en octobre-novembre 1957. Le centre dispose maintenant de services permettant de donner une formation complète pour les métiers spécialisés de l'industrie de la pêche.

73. Pendant toute la période d'exécution de ce programme, l'Agence a fourni une assistance technique précieuse, et notamment, de juin 1956 jusqu'à l'achèvement des centres, elle a fourni les services d'une équipe d'instructeurs spécialisés de nationalités diverses. Six membres du personnel des divers centres ont suivi pendant une période de 12 mois qui s'est terminée en janvier 1957 des cours techniques au Dunwoodie Institute, aux Etats-Unis, tandis qu'un instructeur venant du centre des pêcheries de Yosu a suivi un cours de deux ans, qui s'est terminé en décembre 1957, à l'Université de Washington, à Seattle.

AUTRES FORMES D'ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

74. En plus des grands projets en matière de formation professionnelle et de construction de salles de classe, l'Agence a alloué près de 3 millions de dollars pour l'exécution d'autres entreprises importantes destinées à remettre en état et à améliorer le système d'enseignement de la République. Une imprimerie moderne de livres de classe, entièrement équipée pour produire tous les manuels nécessaires aux écoles élémentaires du pays, a été créée à Séoul. Construite et équipée en commun, au prix de 236.150 dollars, par le Gouvernement de la République de Corée, l'Agence et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui a fait un don de 100.000 dollars pour l'exécution de ce projet, l'imprimerie fonctionne depuis septembre 1954. En outre, dans le cadre de son programme d'importation de marchandises destinées à la vente, l'Agence a fourni à l'imprimerie pour près de 1 million de dollars de papier et de fournitures.

75. L'Agence a construit et équipé à Pusan, pour un peu plus de 330.000 dollars, une nouvelle Ecole supérieure de la marine marchande destinée à remplacer celle qui avait fonctionné à Kunsan jusqu'à l'invasion, puis à Pusan dans des locaux insuffisants et qui manquait du matériel d'enseignement et de l'équipement nécessaires. Inaugurée en novembre 1955, la nouvelle école, moderne et complète, offre tous les moyens requis pour former les officiers de pont et les officiers mécaniciens dont a besoin la flotte coréenne en expansion.

76. Au début de 1953, à la demande du Gouvernement de la République de Corée, l'Agence a créé et doté en personnel un Institut de langues étrangères pour permettre aux étudiants et aux personnes envoyées à l'étranger en mission officielle, à divers fonctionnaires, aux journalistes et à tous ceux à qui il est utile de connaître une langue étrangère de suivre des cours de langue intensifs et pour offrir aux professeurs du pays un moyen d'améliorer leur connaissance pratique des langues qu'ils enseignent. En 1955, l'Institut a commencé aussi à donner des cours aux titulaires de bourses du programme d'aide des Etats-Unis devant se rendre aux Etats-Unis ou dans d'autres pays pour y

recevoir une formation technique ou spécialisée. Comme son programme approchait rapidement de son terme et afin d'assurer la continuité de cette réalisation très utile, l'Agence a confié à l'UNESCO la responsabilité du fonctionnement de l'Institut à partir du 1er septembre 1957. Le fait que plus de 2.000 personnes ont reçu une instruction en anglais, en français ou en allemand pendant la période de plus de quatre années d'administration directe par l'Agence témoigne de l'œuvre accomplie par l'Institut et par le personnel fourni par l'Agence.

77. Les collèges et universités qui se trouvaient dans les régions envahies de la Corée avaient perdu jusqu'à 80 pour 100 de leurs ouvrages de bibliothèque et de leur matériel de laboratoire. C'est surtout pendant la période cruciale de 1953-1954, alors que ces établissements se réorganisaient, que l'Agence a apporté une aide importante en faisant venir environ 39.000 ouvrages scolaires et de référence en anglais, français et allemand pour reconstituer les bibliothèques et plus de 230.000 dollars d'équipement pour les laboratoires de chimie, de physique et de médecine.

78. D'octobre 1953 à juin 1955, l'Agence a assumé la charge des dépenses d'une équipe d'experts pédagogiques de nationalités diverses chargés d'aider les écoles normales et les écoles normales supérieures de la Corée à améliorer les programmes, les méthodes de formation des maîtres, les techniques pédagogiques, les services d'orientation des étudiants et les pratiques administratives. Cette équipe a organisé des groupes d'études et des cours de démonstration à l'échelon national et à l'échelon local, elle a aidé le Ministère de l'éducation à réviser les manuels scolaires de l'enseignement élémentaire et elle a établi un utile répertoire des programmes pour tous les établissements scolaires de la Corée.

79. L'Agence a créé en 1953 une Librairie étrangère; cette création a permis à de nombreux étudiants et membres des professions libérales et du corps enseignant de poursuivre leur tâche et leurs études. Ainsi, près de 78.500 dollars de livres étrangers, de matériel de laboratoire et d'auxiliaires audio-visuels, de fournitures diverses (musique, arts, bibliothèques, etc.) ont été achetés par l'Agence en devises étrangères pour être revendus à des prix raisonnables en monnaie locale aux personnes agréées, leur permettant ainsi de se procurer les ouvrages et le matériel dont elles avaient besoin et qu'elles n'auraient pu obtenir par d'autres voies.

80. Pour l'exécution de divers autres projets dans le domaine de l'éducation que l'Agence a menés à bien pendant la durée du programme, elle a fourni 150.000 abécédaires et 150.000 livres de lecture en coréen, que le Ministère de l'éducation a utilisés dans sa campagne nationale contre l'analphabétisme, et du matériel et des auxiliaires audio-visuels d'une valeur de 35.000 dollars pour la mise en œuvre d'un programme d'enseignement itinérant. Les 18 écoles normales de la Corée du Sud ont reçu pour 100.000 dollars de matériel et de fournitures pour leurs laboratoires de biologie et de chimie, ainsi que des films éducatifs, des projecteurs, etc.; 27 écoles commerciales ont été pourvues de machines à écrire. L'Observatoire météorologique central et ses 13 stations locales ont reçu un équipement neuf évalué à 35.000 dollars, pendant que du matériel professionnel d'une valeur de plus de 85.000 dollars a été attribué au Ministère de la justice pour les cours pratiques organisés à l'intention des détenus.

Education de base et développement communautaire

81. Environ 55 pour 100 des familles coréennes vivent uniquement — et 5 pour 100 partiellement — de l'agriculture. Il est essentiel, pour améliorer et développer normalement l'économie coréenne dans son ensemble, d'améliorer leur situation économique générale et leur situation dans les domaines de la santé, de l'enseignement, etc. C'est pourquoi la mission UNESCO-Agence chargée d'établir un plan d'enseignement pour la Corée a recommandé l'ouverture d'un centre d'éducation de base chargé de former des personnes qualifiées pour diriger un programme national de développement communautaire. En 1956, à la suite d'un accord conclu entre l'Agence et l'UNESCO et qui prévoyait une assistance à fournir par l'UNESCO en matière de personnel, l'Agence a construit et équipé un centre à Suwon (province de Kyonggi); le premier stage de formation a commencé en novembre de la même année. Le Centre organise maintenant des stages normaux d'une durée de deux ans (dont une année d'étude au Centre même et une année de pratique sur place) qui donnent une formation complète dans tous les domaines du développement communautaire. Il organise aussi des cours accélérés de spécialisation et de perfectionnement. Le Centre est maintenant administré par l'UNESCO, à laquelle il a été transféré par un accord en date du 1er septembre 1957 afin d'assurer la continuation de la participation des Nations Unies après l'achèvement du programme de l'Agence en Corée.

82. Sous les auspices de l'Agence ont été entreprises également des activités directes dans le domaine du développement communautaire; l'Agence y a affecté trois équipes internationales de spécialistes du développement communautaire coordonné qui ont accompli plusieurs périodes de service en Corée, de février 1954 à janvier 1957. Ces équipes ont exécuté divers projets d'amélioration rurale à fins multiples dans les provinces de Kyonggi Do, Kyongsang Pukdo et Chungchong Namdo.

83. En outre, d'avril 1953 à juillet 1955, l'Agence a mis en œuvre avec grand succès un programme d'emploi pour le développement communautaire qui a montré, par des projets dont l'Agence a pris l'initiative et qui supposaient un effort personnel des collectivités, à quoi peut aboutir l'effort de coopération volontaire dans les villages et les communautés en vue d'améliorer les conditions de vie locales. Dans le cadre du programme ont été entrepris et menés à bonne fin 464 projets intéressants notamment la construction et la réparation de petits barrages d'irrigation, de chemins vicinaux et de ponts, de puits et réservoirs communaux, etc. On estime que plus de 92.000 familles ont bénéficié directement de ces projets dans toute la Corée du Sud.

Santé publique, hygiène et services sociaux

84. Les sommes allouées par l'Agence aux projets concernant la santé publique, l'hygiène et les services sociaux s'élevaient, au 30 juin 1958, à près de 8 millions de dollars. Là comme ailleurs, ces projets visaient en général à restaurer ou à développer des installations permanentes. Il y a lieu de citer notamment la reconstruction et l'agrandissement de l'École de médecine et hôpital de Taegu, la création d'un Centre national de rééducation pour les personnes physiquement diminuées, la remise en état du Laboratoire national de

chimie. Des orphelinats et des centres d'accueil ont été construits, des centres de travail ont accueilli les veuves qui ont des enfants à charge. La construction du nouveau Centre médical national et le réaménagement du Laboratoire national de préparation de vaccins sont encore en cours; leur achèvement est prévu pour 1958.

ECOLE DE MÉDECINE ET HÔPITAL DE TAEQU

85. Vers la fin de 1952, la mission OMS-Agence chargée d'établir un plan de santé publique pour la Corée avait recommandé que soient remis en état l'hôpital et l'École de médecine de Taegu afin que la République de Corée dispose d'un centre modeste mais bien équipé capable de former de façon moderne les futurs médecins et les infirmières. C'est pourquoi l'Agence a effectué, en 1953 et 1954, d'importants travaux de reconstruction à l'École et à l'hôpital; elle leur a aussi ajouté un certain nombre de nouvelles installations jugées nécessaires; la dépense totale a été de 813.000 dollars. L'Agence a fourni pour plus de 280.000 dollars d'équipement médical, de matériel et de fournitures; en outre, elle a obtenu du Conseil fédéral suisse qu'il envoie une équipe médicale à l'École de médecine pour aider à améliorer les méthodes d'enseignement. Cette aide a commencé en septembre 1954 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de la période qui fait l'objet du présent rapport. Pour améliorer encore les normes professionnelles, un médecin coréen de l'hôpital s'est rendu en Suisse en juin 1957 pour un stage de perfectionnement de deux ans et une infirmière va partir au début de juillet 1958 pour un stage analogue.

CENTRE MÉDICAL ET NATIONAL

86. L'Agence a également commencé dans le courant de l'année 1956 la construction, à Séoul, d'un centre médical national doté d'installations modernes pour le traitement des malades et où les médecins, les infirmières, les spécialistes et les internes recevront une formation supérieure. La création de ce nouveau centre, dont l'achèvement est prévu pour septembre 1958, représente une entreprise commune de l'Agence, des Gouvernements du Danemark, de la Norvège et de la Suède, et du Gouvernement de la République de Corée. L'Agence a affecté une somme de 4.400.000 dollars à la construction et à l'équipement de ce centre; de leur côté, les trois gouvernements scandinaves se proposent de fournir une somme supplémentaire de 7.500.000 dollars — à raison de 1.500.000 dollars par an pendant cinq ans — pour financer les services d'un groupe de personnel d'assistance technique scandinave comptant environ 80 personnes, l'achat de nouvelles fournitures, etc.

87. Le centre, avec le nouveau bâtiment de six étages renfermant les salles d'hospitalisation contenant au total 465 lits, avec ses pavillons pour les médecins, les infirmières diplômées et les étudiantes infirmières, avec ses salles de clinique, ses salles d'opération et ses laboratoires, ses salles de classe, ses locaux administratifs et ses installations utilitaires, permettra à la République de Corée de réaliser des améliorations et des progrès importants dans le domaine des traitements médicaux et de la pratique médicale.

CENTRE NATIONAL DE RÉÉDUCATION

88. La guerre de Corée a laissé dans son sillage, tant parmi les civils que parmi les anciens combattants, un grand nombre de personnes physiquement diminuées. L'une des premières entreprises de l'Agence a été l'organisation, commencée en 1953, d'un centre

moderne, bien équipé et doté des moyens nécessaires pour permettre à ces victimes de la guerre, ainsi qu'à d'autres personnes physiquement diminuées, de devenir indépendants sur le plan physique et sur le plan économique et de se réadapter pour reprendre leur place dans la société. A cette fin, on a reconstruit une ancienne institution pour les anciens combattants a Tongnae (province de Kyongsang Namdo), à laquelle on a ajouté de nouveaux bâtiments; l'Agence a fourni de l'équipement et du matériel pour la fabrication d'appareils de prothèse et la formation professionnelle. Surtout, l'Agence a fourni l'assistance technique indispensable à la bonne organisation du centre: spécialistes de la kinésithérapie, de la physiothérapie, de la gymnastique corrective, de la prothèse et de la formation professionnelle. Le projet a pris fin en 1957 sauf en ce qui concerne l'assistance technique pour laquelle l'Agence continuera à fournir, à la demande du Gouvernement de la République de Corée, les services d'un spécialiste de la formation professionnelle et d'un spécialiste de la gymnastique corrective pendant l'exercice financier 1958-1959. Le centre, dont l'installation a coûté en tout 647.000 dollars, y compris le coût de l'assistance technique, rééduque actuellement 300 adultes à la fois. En outre, le centre possède une salle spéciale pour enfants pouvant recevoir 34 enfants physiquement diminués; l'équipement de cette salle a été fourni grâce aux fonds recueillis par les volontaires de la United Nations Women's Guild.

LABORATOIRE NATIONAL DE PRÉPARATION DE VACCINS ET LABORATOIRE NATIONAL DE CHIMIE

89. Au programme de l'Agence figurait également la remise en activité du Laboratoire national de préparation de vaccins, qui est une institution extrêmement importante pour la République de Corée, car elle produit pour l'ensemble du pays les vaccins antivaricelleux, antityphoïdiques, BCG et autres, ainsi que les sérums et les substances utilisées pour les diagnostics. Environ 110.000 dollars d'équipement et fournitures de laboratoire ont été livrés en 1955 et 1956 pour remplacer les pertes subies au cours de l'invasion, et 130.000 dollars de matériaux de construction ont été importés pour la remise en état et la réparation des bâtiments. Toutefois, en ce qui concerne cette dernière partie du programme, le gouvernement a pris la décision de réinstaller le laboratoire afin de permettre son agrandissement ultérieur qui n'est plus possible à l'emplacement actuel; aussi n'a-t-on effectué que les travaux limités indispensables à la remise en activité du laboratoire. Le nouvel emplacement du laboratoire a été choisi en juillet 1957 et l'Agence a accordé environ 70.000 dollars supplémentaires de matériaux de construction et de fournitures. La construction d'un premier groupe de bâtiments, qui exigera environ 60 pour 100 des matériaux fournis par l'Agence, a commencé en décembre 1957 et les travaux étaient terminés dans la proportion de 83 pour 100 à la date du 30 juin 1958. Les matériaux restants, soit 40 pour 100, ont été affectés à la construction d'autres bâtiments et installations, qui doit commencer prochainement; tous les travaux de construction pourront être terminés à la fin de décembre 1958 si l'on dispose de fonds suffisants sur le plan local. L'Agence a également aidé le laboratoire à améliorer le niveau de sa production en envoyant à l'étranger cinq membres de son personnel, dont trois pendant la période faisant l'objet du présent rapport, pour qu'ils y apprennent les dernières techniques et méthodes modernes de production de vaccins d'antitoxines, etc.

90. L'Agence a fourni au Laboratoire national de chimie du matériel de laboratoire ainsi que du matériel technique et de recherche d'une valeur de plus de 120.000 dollars, dont la plus grande partie est arrivée dans le courant de 1956; ces fournitures ont servi à remettre en activité le laboratoire, qui est pour la Corée le centre d'analyse des produits alimentaires et pharmaceutiques, et qui exécute en même temps un programme de formation de techniciens appelés à travailler dans les laboratoires industriels publics et privés. En outre, les installations électriques et de chauffage du laboratoire ainsi que le système d'écoulement et d'évacuation des eaux ont été remis en état et l'on a réparé le bâtiment principal du laboratoire. Six membres du personnel de ce laboratoire ont été envoyés à l'étranger pour leur permettre d'étudier les techniques modernes d'analyse des produits alimentaires, l'analyse des préparations médicales, des antibiotiques et des cosmétiques, les traitements hygiéniques appliqués aux denrées alimentaires et la nutrition.

ASSISTANCE AUX ORPHELINS ET AUX VEUVES

91. L'Agence a fourni, par l'intermédiaire du Ministère de la santé publique et des questions sociales, une aide atteignant la somme totale de 422.500 dollars et destinée à pourvoir aux besoins des nombreux orphelins de guerre et des nombreuses veuves de guerre chargées de famille. Cette somme a servi principalement à fournir des installations de type permanent, entraînant l'agrandissement ou la construction de 69 établissements pour la protection de l'enfance, situés dans toutes les parties du pays et parmi lesquels on compte 54 orphelinats, un certain nombre de foyers d'enfants à Pusan, Séoul et Taejon, une maison d'éducation centrale pour les enfants et 10 centres d'accueil pour des orphelins plus âgés dans les grandes villes. Un Institut national de formation de travailleurs sociaux a également été créé à Séoul; c'est le premier établissement de ce genre en Corée. Ce centre fonctionne maintenant régulièrement et donne des cours de formation intensive et spécialisée aux membres du personnel des orphelinats et des autres institutions de protection sociale de toute la Corée du Sud. En outre, 11 centres de travail pour veuves ont été créés; on les a équipés de 110 machines à coudre et de 33 machines à tricoter à main; on a fourni également 419 machines à coudre et 477 machines à tricoter à main à d'autres centres de travail pour veuves qui existaient déjà. L'exécution de ces projets, tous terminés à l'exception de travaux d'achèvement qui sont actuellement en cours dans deux établissements de protection de l'enfance, a permis d'héberger environ 2.000 à 3.000 orphelins et d'offrir à environ 3.000 veuves ayant plus de 5.000 jeunes enfants à charge les moyens de subvenir à leurs besoins.

Importations de matières premières essentielles

92. Au cours de la période considérée, 2.100.000 dollars de plus de produits destinés à la vente sont arrivés en Corée, ce qui a porté à plus de 35 millions de dollars la valeur totale des céréales, des engrais et des produits bruts et semi-finis fournis à l'économie coréenne dans le cadre du programme de l'Agence depuis 1953. Ces importations, qui font partie intégrante du programme, ont atteint trois grands objectifs: 1) elles ont fourni approximativement les sommes en monnaie locale dont on avait besoin pour le financement des projets d'investissements de l'Agence; 2) elles ont servi à épouser le circuit monétaire et par conséquent à lutter contre l'inflation qui mettait en danger l'économie coréenne depuis 1950; 3) elles ont fait face à une partie des

besoins de l'économie en produits bruts, semi-finis et autres, comme la laine brute et la laine peignée, les fils de rayonne et de laine, les pneus et chambres à air d'automobile, le caoutchouc brut, le papier et la pulpe de bois, ainsi que les matériaux de construction.

Projets spéciaux

93. Un certain nombre de projets spéciaux qui n'entraient pas dans le cadre des différents programmes ont également été exécutés au cours des opérations de l'Agence. Ces projets, mis sur pied à des fins particulières, représentent aussi une contribution positive à la reconstruction économique de la Corée. Parmi les plus importants de ces projets figurent les enquêtes générales préliminaires sur l'enseignement et la santé faites par des équipes mixtes de l'Agence et des institutions spécialisées des Nations Unies en 1952-1953 et une enquête générale analogue sur l'économie, faite pour le compte de l'Agence par une firme d'économistes des Etats-Unis; ces enquêtes générales ont servi de base au programme de l'Agence dans une large mesure. Un projet spécial a permis de fournir au Ministère de la reconstruction de la République de Corée l'assistance technique qui a amené ce ministère à créer un système de rassemblement de statistiques. L'Agence a fourni au Service d'information de l'Etat coréen du matériel de prise de vues et de prise de son, et l'on a construit un studio de sonorisation et de tournage, ce qui a amélioré les moyens dont le service disposait pour la réalisation de films documentaires, éducatifs et d'information. On a créé des installations de culture sans sol dont se serviront le Collège d'agriculture de l'Université nationale de Séoul et la Station centrale d'agriculture expérimentale, et l'on a fourni une bibliothèque spéciale de formation pédagogique à une institution d'enseignement de Séoul. Un autre projet spécial a fourni les fonds nécessaires pour couvrir les frais d'expédition en Corée de divers dons au programme de secours d'urgence des Nations Unies; en juin 1958, l'Agence a importé, grâce à un projet spécial, une drague portative à suction que l'on doit mettre à l'essai en Corée pour la lutte contre les inondations et l'assèchement des terrains. Dans le cadre d'un autre projet spécial, certains services du gouvernement reçoivent actuellement une assistance technique à la demande du Gouvernement de la République de Corée.

Assistance technique

94. Pendant toute la période considérée, l'assistance technique fournie par l'Agence a continué à jouer un rôle utile quoique progressivement plus réduit. Des équipes de spécialistes ont aidé à diriger le fonctionnement de la cimenterie de Mungyong et de la verrerie d'Inchon, et l'on a fourni une aide technique à des papeteries, à la nouvelle fabrique de lin, de chanvre et de ramie et à l'usine de fonderie et d'affinage de Changhang. On a fourni de même une assistance technique pour assurer le fonctionnement de la drague du gisement alluvial aurifère de Taechon-ni, un expert de l'industrie de la pêche a prêté son concours aux deux nouvelles conserveries de poissons et les mines de la Dai Han Coal Corporation ont continué pendant la plus grande partie de l'année à recevoir une importante assistance sur place. Pendant cette période, l'assistance technique de l'Agence a aidé à terminer la création des centres de formation professionnelle et l'installation de l'équipement textile cotonnier, et elle a contribué à assurer la marche de l'usine de teinture et d'apprêt des tissus de laine ainsi que de la filature de peignés.

Des spécialistes de l'Agence ont aussi été affectés au Centre national de rééducation pour les personnes physiquement diminuées à Tongnac; on a continué à fournir une assistance à l'École de médecine et hôpital de Taegu jusqu'à la fin de la période considérée.

95. Depuis la création de l'Agence, la valeur totale de l'assistance technique fournie au titre des divers programmes dépasse 15 millions de dollars. Elle a porté sur tous les domaines et sur des activités très diverses: étude de génie civil pour déterminer l'emplacement d'une nouvelle cimenterie, enquête détaillée sur la situation de l'enseignement, assistance spéciale apportée à une usine ou à une mine particulière, aide technique fournie pour l'aménagement d'un centre de formation professionnelle, etc.

96. Le plus important projet d'assistance technique que l'Agence ait entrepris, projet pour lequel la dépense, répartie sur une période de cinq ans et demi, s'est élevée à la somme totale de 5.600.000 dollars, a consisté à fournir, à la demande du Commandement des forces des Nations Unies, un corps d'experts techniques qualifiés, pour aider à l'exécution des programmes sanitaires, sociaux, de secours, et des autres programmes de la Section d'assistance civile du Commandement des forces des Nations Unies en Corée (UNCACK) et de l'organisme qui lui a succédé, la Section d'assistance civile en Corée (KCAC). L'exécution de ce projet, qui a exercé une très grande influence sur le bien-être et la santé de l'ensemble de la population coréenne, a commencé en janvier 1952 lorsque les experts de l'Agence ont assumé en grande partie la responsabilité principale de ces divers programmes. L'Agence a fourni les services de médecins, d'assistantes sociales, d'hygiénistes et d'infirmières qui se sont joints à des équipes locales dans les provinces, où ils ont été chargés de mettre en œuvre un programme social et de secours destiné à des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées. Ils ont aidé à mettre sur pied des projets de réinstallation ainsi qu'à répartir et distribuer les fournitures de secours des Nations Unies et à contrôler ces diverses opérations; ils ont dirigé ou exécuté les campagnes d'immunisation massive de la population contre la variole, le choléra, le typhus et la fièvre typhoïde. Au quartier général de l'UNCACK (KCAC), le personnel fourni par l'Agence a constitué un cadre solide de techniciens qualifiés grâce auxquels la continuité des programmes et de leur exécution a pu être assurée pendant plusieurs années. Parmi eux se trouvaient non seulement des médecins, des infirmières, des assistantes sociales et des hygiénistes, mais aussi des ingénieurs, des spécialistes de l'industrie, des mines, des transports maritimes et ferroviaires, des pêcheries, de l'agriculture et de l'irrigation. D'autres

spécialistes se sont occupés des opérations d'approvisionnement et, en qualité d'officiers de port détachés dans tous les principaux ports de la Corée du Sud, ils ont contrôlé la réception, l'entreposage et l'expédition de grandes quantités de marchandises de secours ainsi que du matériel et des fournitures nécessaires à la reconstruction.

97. Au cours de cette période, une assistance a été fournie aussi bien souvent hors du cadre des programmes par le personnel d'exécution de l'Agence — techniciens des mines, de l'enseignement, de l'industrie, des approvisionnements, ingénieurs consultants de l'Agence et divers autres spécialistes — ainsi que par le personnel administratif de l'Agence, qui a donné une formation et des conseils à de nombreux employés du personnel local dans des domaines divers comme ceux des méthodes de travail et d'organisation des bureaux, de l'administration financière, de l'entretien et de la réparation des véhicules automobiles, etc. Cette forme d'assistance n'a pas été enregistrée. Elle a néanmoins contribué considérablement à augmenter la valeur de l'aide que le programme des Nations Unies a apportée à la Corée.

Assistance aux organisations bénévoles

98. L'apport d'une aide financière à des projets dignes d'intérêt, organisés en Corée sous l'égide d'organisations bénévoles internationales, a constitué une partie importante du programme d'ensemble de l'Agence. Sous forme de 200 subventions d'une valeur de 981.560 dollars à des projets situés à 156 emplacements distincts répartis dans toute la Corée du Sud, cette assistance a permis d'adjoindre au capital sanitaire, social et éducatif de la République de nombreux établissements permanents qui seront des plus utiles. On peut citer notamment un hôpital pour enfants tuberculeux, un atelier de formation professionnelle pour aveugles, un village de garçons et de nouveaux logements pour les lépreux. L'Agence a, en outre, consenti 408.220 dollars de subventions qui ont fourni une aide supplémentaire aux organisations bénévoles pour faire expédier en Corée les approvisionnements et l'équipement dont elles avaient besoin pour exécuter ces projets ainsi que d'autres projets compris dans leurs programmes coréens. La somme totale de 1.389.780 dollars qui a été ainsi fournie a permis de créer de nombreux établissements humanitaires qui s'occupent de satisfaire des besoins individuels auxquels on n'aurait probablement pas prêté attention dans un grand programme de reconstruction. Les sommes ainsi investies ont déjà commencé à rapporter des dividendes du point de vue humain et continueront à le faire longtemps encore à l'avenir.

Chapitre II

SITUATION ACTUELLE DE L'ECONOMIE COREENNE

99. Au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 1958, l'économie de la République de Corée a marqué de nouveaux progrès encourageants et l'amélioration générale de la situation qui avait été enregistrée au cours de la période précédente s'est confirmée. La production industrielle et minière et la production d'énergie électrique ont accusé de nouvelles augmentations; notamment, la production de charbon et la pro-

duction de ciment ont atteint des chiffres records dans l'histoire de la République et la production moyenne d'énergie électrique n'a jamais été aussi élevée. Pour la première fois depuis 1950, et malgré une augmentation de la masse monétaire, les prix ont atteint une stabilité relative, et les mouvements de salaires sont restés assez faibles dans l'ensemble. L'indice des prix à la consommation à Séoul a même marqué pour

l'ensemble de l'année une baisse, la première qui ne soit pas simplement saisonnière depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

100. L'accroissement de la production alimentaire, dû à une récolte exceptionnelle de riz à l'automne de 1957 et de céréales d'été en mai-juin 1958, ainsi qu'à des prises de poisson d'un volume inégalé depuis 1950, est venu s'ajouter à l'amélioration générale de la situation économique, de même que l'ouverture de plusieurs entreprises industrielles importantes. L'augmentation régulière des dépôts dans les caisses d'épargne, indication d'une confiance plus grande dans la stabilité économique du pays, est également un facteur encourageant. On a pu constater en même temps que les produits d'origine nationale étaient de plus en plus appréciés dans le pays, du point de vue de la fabrication et de la qualité.

101. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement de la République de Corée a en outre persévéré énergiquement et résolument dans les efforts déployés de concert avec le Conseil économique mixte des Nations Unies depuis 1957 pour mettre en œuvre le programme de stabilisation financière. La stabilité des prix pendant la période sur laquelle porte le présent rapport témoigne, au moins partiellement, de son efficacité.

102. Parmi tous ces motifs d'optimisme, il convient néanmoins de relever un élément dont il y a lieu de se préoccuper. Il s'agit de la position défavorable de la balance des paiements de la nation, qui, pour l'année civile 1957, a accusé un déficit de 388.100.000 dollars. La valeur nette des produits importés représentait, à elle seule, 388.300.000 dollars, et, sur ce chiffre, l'aide étrangère sous forme de dons comptait pour 347.100.000 dollars. En échange, les exportations visibles nettes de la Corée pendant la même période étaient évaluées à 20.200.000 dollars. Cet écart énorme montre à quel point l'économie du pays est dépendante de l'aide étrangère: pour les fournitures de matières premières pour ses usines, d'engrais pour ses exploitations agricoles, de produits pétroliers pour les transports et tous autres usages, ainsi que de machines pour le développement régulier de son industrie et de son exploitation minière.

103. Sur le plan intérieur, la situation de la Corée s'est améliorée. Le pays dispose actuellement de biens de consommation, d'énergie électrique et de combustible en plus grandes quantités. Les services de santé et les moyens d'enseignement ont augmenté. Les travaux d'irrigation qui ont été effectués ont accru la production alimentaire et le reboisement a rendu les collines plus verdoyantes. Cependant, la Corée du Sud, appelée récemment à recevoir des millions de réfugiés du Nord, obligée de maintenir des forces défensives importantes et s'efforçant en même temps de construire et de s'industrialiser, est encore loin d'avoir atteint la viabilité économique.

Prix et salaires⁶

104. La montée constante des prix de détail, qui a caractérisé l'économie sud-coréenne de 1945 jusqu'à la fin de juin 1957, a été arrêtée et ce mouvement a été renversé pendant la période de 12 mois qui s'est terminée en juin 1958: l'indice général des indices des

prix à la consommation à Séoul⁷ a baissé de 4,4 pour 100 pour l'ensemble de la période considérée. Cette baisse est intervenue après des augmentations de 23,4 pour 100 et de 22,8 pour 100 pendant les deux périodes précédentes de 12 mois. L'indice des prix à la consommation pour les produits alimentaires a baissé de 7,7 pour 100, alors qu'il avait augmenté de 18,8 pour 100 pendant l'année précédente; pour l'habillement, la baisse a été de 8,4 pour 100, contre une augmentation de 16,7 pour 100 l'année précédente; pour le combustible et l'électricité, elle a été de 2,7 pour 100, contre une augmentation de 21,2 pour 100. Pour le logement, l'indice (dont l'élément constitutif principal était le loyer) n'a accusé qu'une légère hausse, de 0,9 pour 100, contre une hausse de 38,7 pour 100 entre juin 1956 et juin 1957, ce qui traduit une certaine amélioration de la situation du logement dans la région de Séoul; enfin, pour les "divers", l'indice a augmenté de 3,9 pour 100 au lieu de 33,9 pour 100. Le prix de détail réel du riz à Séoul a accusé, pendant la même période, une baisse de 25,6 pour 100 contre des augmentations de 18,1 pour 100 et de 52,1 pour 100 pour les périodes de 12 mois se terminant le 30 juin 1957 et le 30 juin 1956.

105. L'indice général des prix de gros à Séoul (base 1947 = 100) a également accusé une baisse, de 11,6 pour 100, contre une hausse de 17,1 pour 100 pour la période précédente, et de 42,8 pour 100 pour la période de 12 mois qui s'est terminée le 30 juin 1956. L'indice des prix de gros des céréales a accusé une baisse sensible, de 23,9 pour 100, contre une hausse de 15,6 pour 100 pendant la période de 12 mois qui s'est terminée le 30 juin 1957. Pour les matériaux de construction, l'indice a baissé de 6,3 pour 100, en raison de disponibilités plus grandes et d'une certaine diminution du volume de la construction, contre une augmentation de 11,6 pour 100 pendant la période précédente. En revanche, de légères augmentations ont été enregistrées pour la viande, les œufs et le poisson (3,2 pour 100), pour les matières premières utilisées dans l'industrie textile (0,7 pour 100), pour les textiles (3,4 pour 100), et une augmentation un peu plus sensible pour les combustibles (6,1 pour 100).

106. L'un des principaux facteurs qui ont contribué à la baisse de l'indice des prix de gros et de l'indice des prix à la consommation a été le prix relativement bas des céréales pendant la période considérée. L'automne 1957 a connu une récolte de riz exceptionnelle. En même temps, le pays a continué d'importer de grandes quantités de produits alimentaires essentiels (principalement au titre des programmes d'aide) et les prix des céréales sont demeurés relativement constants de novembre 1957 à avril 1958. Une hausse modérée a été enregistrée d'avril à juin, mais les prix ne se sont pas redressés complètement pendant la période creuse du printemps après le fléchissement saisonnier qui a suivi la récolte de riz de 1957. Au 30 juin 1958, les prix des céréales étaient encore très inférieurs au niveau de l'année précédente, la tendance à la baisse ayant été accentuée par une excellente récolte de céréales d'été en 1958.

⁷ Depuis janvier 1958, la Banque de Corée établit des indices des prix à la consommation à Séoul. Elle a en même temps arrêté la publication des indices des prix de détail pour l'ensemble des villes du pays et des indices des prix de détail à Séoul. Pour l'établissement des nouveaux indices, c'est l'année civile 1955 qui a été choisie comme année de base car elle a été considérée comme la première année d'après guerre où l'économie coréenne fût redevenue plus ou moins normale. Pour le calcul des anciens indices, l'année de base était l'année civile 1946.

⁶ Les statistiques qui figurent dans les sections ci-après du présent chapitre ont été établies d'après des renseignements fournis par le Gouvernement coréen.

107. La moyenne des salaires mensuels pour l'ensemble des salariés dans l'industrie manufacturière a augmenté de 5 pour 100 pendant la période de 12 mois qui s'est terminée le 31 mai 1958. Les gains de la main-d'œuvre masculine dans le secteur de la production (44,8 pour 100 de l'effectif total permanent de l'industrie manufacturière) ont accusé en moyenne une hausse de 5 pour 100 par mois, et pour la main-d'œuvre féminine dans le même secteur (44,1 pour 100 de l'effectif total permanent) l'augmentation a été de 4,2 pour 100. Parallèlement, dans les services administratifs, les bureaux et les services techniques, les salaires mensuels moyens des employés du sexe masculin (10,2 pour 100 de l'effectif total permanent) ont augmenté de 7,7 pour 100.

108. Un relèvement des salaires a été enregistré dans la plupart des industries; l'augmentation la plus importante du salaire mensuel moyen, soit 45,7 pour 100, a eu lieu dans l'industrie du papier et des produits du papier, qui n'emploie toutefois que 1,9 pour 100 du total de la main-d'œuvre permanente de l'industrie manufacturière. Parmi les branches d'industrie qui ont une main-d'œuvre plus importante, voici celles où les salaires mensuels moyens ont augmenté: bois et articles de liège, 23,2 pour 100; industries du caoutchouc, 19,2 pour 100; matériel de transport, 17 pour 100; denrées alimentaires, 12,8 pour 100; boissons, 7,5 pour 100; industrie chimique et des produits chimiques, 4,5 pour 100. En revanche, dans l'industrie la plus importante de la Corée du Sud, celle des textiles, qui compte 41,4 pour 100 du total de la main-d'œuvre permanente de l'industrie manufacturière, les salaires mensuels moyens sont restés stationnaires de mai 1957 à mai 1958. Dans cinq branches d'industrie, on a enregistré les baisses suivantes: articles en métal, 8,9 pour 100; impression et édition, 5,6 pour 100; métaux de base, 4,6 pour 100; chaussure et articles d'habillement, 2,3 pour 100; verre, terre cuite et produits en pierre, 2,2 pour 100.

109. De mai 1957 à mai 1958, le salaire mensuel moyen pour l'ensemble de la main-d'œuvre régulièrement employée dans l'industrie extractive a augmenté de 17,2 pour 100. Dans les mines de charbon (qui emploient 44,6 pour 100 de tous les mineurs), la moyenne des salaires s'est élevée de 8,5 pour 100 et dans les mines de métaux (qui emploient 46,8 pour 100 de la main-d'œuvre totale), de 31,9 pour 100. En revanche, les salaires des employés des autres entreprises de l'industrie extractive, qui représentent 8,3 pour 100 de l'ensemble de la main-d'œuvre considérée, ont accusé une baisse de 14,6 pour 100.

110. Dans l'industrie du bâtiment, le salaire quotidien moyen du manœuvre, dans les 10 villes principales de la Corée du Sud, a baissé de 2,9 pour 100 de mai 1957 à mai 1958. A Séoul, qui compte environ 50 pour 100 du total des superficies pour lesquelles des permis de construire ont été délivrés pendant la période considérée, la baisse des salaires a été de 1,9 pour 100.

Agriculture

111. La production totale de denrées alimentaires de base pendant la campagne 1957-1958 s'est élevée à 4.144.255 tonnes métriques, soit 655.760 tonnes (ou 18,8 pour 100) de plus que pour la campagne 1956-1957. Grâce au beau temps et à l'emploi d'engrais en quantités suffisantes, la Corée a bénéficié d'une récolte exceptionnelle de riz, qui s'est chiffrée à 2.421.230

tonnes, soit 454.930 tonnes (ou 23,1 pour 100) de plus que l'année précédente (1.966.300 tonnes) où une vague de froid avait nui à la récolte; ce chiffre se compare également avantageusement avec celui de 1955-1956, où la production s'était élevée à 2.386.940 tonnes. La superficie plantée en riz en 1957 était de 1.107.650 hectares, en légère augmentation par rapport à 1956, où elle n'était que de 1.099.700 hectares. La production des diverses céréales d'automne (millet, maïs, avoine et sarrasin), qui s'est élevée à 82.430 tonnes, a été à peu près du même ordre que celle de l'année précédente, qui était de 83.565 tonnes. La superficie commencée en ces diverses céréales, qui était de 216.760 hectares en 1956, a légèrement baissé et n'était plus que de 213.780 hectares en 1957. La production des légumineuses est restée stationnaire, le chiffre pour 1957 étant de 172.820 tonnes, contre 172.810 tonnes en 1956, malgré une augmentation de 2,9 pour 100 de la surface plantée, qui est passée de 310.225 hectares en 1956 à 319.180 hectares en 1957. En revanche, la production de pommes de terre jaunes s'est accrue de 28,3 pour 100, atteignant le chiffre de 348.880 tonnes, contre 271.895 tonnes en 1956. La surface plantée en 1957 était de 57.675 hectares, en augmentation de 18,6 pour 100 par rapport à 1956, où elle n'était que de 48.620 hectares. La production de patates douces a diminué de 3,5 pour 100, passant de 364.140 tonnes en 1956 à 351.540 tonnes en 1957, alors que la surface plantée est restée à peu près la même, soit un peu plus de 46.000 hectares.

112. Les prévisions relatives à la production de céréales d'été (orge commune, orge sans barbes, froment et seigle) pour 1958, faites au début de juin 1958, c'est-à-dire au moment de la récolte, laissent prévoir une récolte exceptionnelle de 767.355 tonnes. Ce chiffre représentait une augmentation de 137.570 tonnes, soit 21,8 pour 100 par rapport à la récolte de 629.785 tonnes de 1957, où un hiver particulièrement rigoureux et un printemps très sec avaient eu des conséquences très défavorables sur la production. Ce chiffre se comparait aussi avantageusement avec les 703.000 tonnes récoltées en 1956. Or, la superficie couverte en céréales d'été, qui était de 938.660 hectares, était inférieure à celle de 998.245 hectares en 1956-1957 et à celle de 951.580 hectares en 1955-1956.

113. A la production nationale de denrées alimentaires de base viennent actuellement s'ajouter chaque année des importations de céréales et de légumineuses fournies en grande partie par les Etats-Unis, soit au titre de leur programme d'aide, soit en exécution de la loi des Etats-Unis relative aux excédents de produits agricoles. Pendant la campagne du 1er novembre 1956 au 31 octobre 1957, ces importations se sont élevées au total à 951.178 tonnes, soit 27,3 pour 100 du total de la production nationale de denrées alimentaires de base pendant la période considérée. Les importations depuis le début de la campagne en cours, c'est-à-dire du 1er novembre 1957 au 30 juin 1958, se sont élevées à un peu plus de 500.000 tonnes.

114. L'emploi des engrais chimiques influe beaucoup sur la production agricole de la Corée du Sud. Pendant la période du 1er août 1956 au 31 juillet 1957, un peu plus de 700.000 tonnes d'engrais, fournis presque entièrement par les Etats-Unis au titre du programme d'aide bilatérale, ont été importées. Du 1er août 1957 au 30 juin 1958, les arrivages ont atteint approximativement 710.000 tonnes. La construction d'une usine d'engrais qui produira 85.000 tonnes d'engrais azotés

par an (ayant une teneur en azote de 40.000 tonnes) est actuellement en cours à Chungju (province de Chungchong Pukdo) dans le cadre du programme d'aide des Etats-Unis. Au cours de la période qui fait l'objet du présent rapport, le gouvernement a également signé un contrat avec une entreprise d'Allemagne occidentale pour la construction d'une autre usine de même capacité de production à Majü (province de Cholla Namdo).

Sylviculture

115. Dans le domaine de la sylviculture, la situation s'est améliorée dans l'ensemble au cours de la période considérée. Les efforts de ces dernières années, visant à établir autour des villages des peuplements à croissance rapide, sources de bois de chauffage et de charbon de bois, ont commencé à porter leurs fruits; de nombreuses collectivités ont pu ainsi satisfaire à leurs besoins. D'autres avantages encore ont été obtenus: l'érosion a été réduite, l'approvisionnement en eau est devenu plus abondant, on a fait moins de coupes de jeunes arbres pour se procurer du bois de chauffage, bien que l'ébranchage des jeunes arbres et le ramassage des débris jonchant le sol se soit poursuivi presque partout (et il se poursuivra jusqu'à ce que les villages puissent s'approvisionner en combustible d'autre façon). Les peuplements de bois de sciage ont continué à disparaître rapidement pendant la période considérée. A ce propos, le programme d'aide des Etats-Unis a permis d'importer pour 3 millions de dollars de bois de placage et de sciages; la totalité des besoins en bois de placage et une partie des besoins en sciages ont été ainsi satisfaits.

116. Près de 424 millions de jeunes arbres ont été plantés au printemps de 1958, ce qui représente une augmentation de 96 millions par rapport à 1957. Sur cette quantité, 361 millions de jeunes arbres ont servi au reboisement général, 8.600.000 ont été plantés dans les forêts domaniales et 55 millions environ ont été utilisés pour la lutte contre l'érosion. Les essences dominantes étaient les acacias, peupliers, aunes, chênes, pitchpins, pins noirs, qui constituent le groupe des "bois de chauffage et bois à charbon"; ces arbres ont été plantés principalement autour des villages. Il a été particulièrement encourageant de voir les associations rurales de sylviculture prendre une plus grande part à la plantation des jeunes arbres autour de leurs propres villages; sur un total de 21.240 associations sud-coréennes de ce genre, le nombre des associations participantes était de 6.000 environ au printemps de 1958, contre 3.000 environ qui avaient pris part à la campagne de reboisement du printemps de 1957.

Pêche

117. Pendant l'année civile 1957, la production de poisson et autres produits de la mer a continué d'augmenter, le total des prises s'élevant à 403.157 tonnes métriques, contre 340.916 tonnes en 1956, soit une augmentation de 14,4 pour 100. Cette augmentation s'est produite dans toutes les catégories: poisson frais, crustacés et coquillages, algues et divers. Le total des prises de poisson frais, soit 279.768 tonnes métriques, a été le plus élevé depuis le début de la guerre de Corée et représente un accroissement de 8,6 pour 100 par rapport à la production déjà importante des 12 mois précédents. Les facteurs qui ont contribué le plus à cet accroissement sont les commandes importantes de conserves de poisson pour l'armée de la République de Corée et la persistance de la demande à l'exportation. En absorbant une bonne partie des prises, elles ont

contribué à maintenir les ventes à un niveau profitable, encourageant ainsi une production plus soutenue.

118. De janvier à avril 1958, les prises de poisson et autres produits de la mer ont atteint 87.644 tonnes métriques, dépassant ainsi légèrement les 85.290 tonnes métriques de la période correspondante de 1957. Deux conserveries de poisson, construites avec l'aide de l'Agence, ont commencé à produire pendant le premier semestre de 1958. Leur capacité totale de production qui est de 300.000 caisses a augmenté de 50 pour 100 environ la capacité de production de l'industrie coréenne.

Industries manufacturières

119. D'après l'indice de la production industrielle^a que la Banque de Corée a commencé à établir pendant la période considérée, la production manufacturière de la République de Corée a encore augmenté de 20,1 pour 100 au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mai 1958, faisant suite à un accroissement de 25,2 pour 100 pendant la période de 12 mois qui s'était terminée le 31 mai 1957. La poursuite de l'expansion des établissements industriels, un approvisionnement régulier en matières premières et produits semi-finis, ainsi que des ressources en énergie électrique généralement plus importantes ont contribué à ce résultat.

120. Sauf pour la production de fibrane, touchée par la pénurie de matières premières, la production textile a généralement augmenté, grâce aux fortes importations de coton brut, de rayonne, de fils de laine peignée et de peignés de laine, au titre du programme d'aide des Etats-Unis, ainsi qu'aux importations réglées au moyen des avoirs en devises de la République de Corée. La production de ciment a augmenté fortement lors de la mise en service de la fabrique de Mungyong, construite avec l'aide de l'Agence, et la production de sel, provenant presque entièrement des marais salants, s'est notablement accrue grâce aux conditions atmosphériques favorables et à un nouvel agrandissement des salines. La production de papier, de tabacs et de savon s'est aussi modérément accrue. Pour la première fois en Corée du Sud, on a commencé cette année la fabrication du verre à vitres, à la suite de la construction de la verrerie d'Inchon, réalisée grâce au programme d'aide de l'Agence. La production d'ampoules électriques, de transformateurs et de fil de cuivre nu a accusé une diminution, due en partie à un léger recul de la construction, qui a entraîné aussi une diminution de la production de peinture. La production de chaussures de caoutchouc a baissé après une période de surproduction l'an passé, d'autant plus que dans les villes la demande s'orientait à présent vers d'autres genres de chaussures. La fabrication de bicyclettes a diminué, suivant en cela la demande; la production de poteries et de porcelaines a également poursuivi le fléchissement amorcé en 1955, lequel est lié jusqu'à un certain point à une diminution progressive de la demande à mesure que les familles ont remplacé les objets détruits pendant la guerre.

121. Le tableau ci-après indique les chiffres de la production de certains articles principaux pendant les périodes de 12 mois qui se sont terminées le 31 mai 1957 et le 31 mai 1958.

^a L'indice (provisoire) de la production industrielle établi par la Banque de Corée se rapporte à l'année civile 1955 comme année de base, car elle a été considérée comme la première année d'après guerre où l'économie coréenne fût redevenue plus ou moins normale. Les indices de la production manufacturière pour les années civiles 1955, 1956 et 1957 sont respectivement de 100, 119 et 156. Pour les périodes de 12 mois qui ont pris fin les 31 mai 1956, 1957 et 1958, ils sont de 107, 134 et 161.

	Période de 12 mois terminée le 31 mai 1957	Période de 12 mois terminée le 31 mai 1958	Variations en pourcentage
Filés de coton (en milliers de livres)	77.597	91.694	(+) 18,2
Tissus de coton (en milliers de yards)	167.357	199.209	(+) 19,0
Tissus de rayonne (en milliers de yards)	48.748	59.883	(+) 22,8
Tissus de fibraue (en milliers de yards)	31.214	30.983	(-) 7,4
Cardés et peignés de laine (en milliers de yards) ...	4.256	5.087	(+) 19,5
Fil de laine peignée (en milliers de livres)	2.680	3.758	(+) 40,2
Chaussures de caoutchouc (en milliers de paires)	28.151	23.329	(-) 17,1
Ciment (en tonnes)	51.961	171.377	(+)299,8
Verre à vitres (en milliers de pieds carrés)	0	5.213	(+)100,0
Peintures (en tonnes)	4.242 ^a	3.318	(-) 21,8
Ampoules électriques (en milliers)	3.478	2.961	(-) 14,9
Transformateurs (5-300 kVA)	1.421	704	(-) 50,5
Fil de cuivre (nu) [en tonnes]	2.294	2.032	(-) 11,4
Piles sèches (en milliers)	2.924	3.225	(+) 10,3
Bicyclettes	24.576	20.559	(-) 16,3
Papier (en tonnes)	26.318	27.603	(+) 4,9
Tabacs (en tonnes)	16.162	19.446	(+) 7,1
Sel (en tonnes)	242.753 ^a	358.021	(+) 47,5
Savon (en tonnes)	23.695 ^a	23.804	(+) 4,6
Poteries et porcelaines (en milliers de pièces)	31.155	26.040	(-) 16,4

^a Chiffre rectifié après ajustement du total précédemment indiqué.

Industries extractives

122. Au cours de la période de 12 mois terminée en mai 1958, on a enregistré une nouvelle amélioration générale de la production d'antracite et des autres productions minérales. La production mensuelle moyenne de charbon a atteint 219.673 tonnes métriques, en augmentation de 34,7 pour 100 par rapport à la moyenne mensuelle de 163.085 tonnes de la période précédente. Les 2.441.220 tonnes métriques extraites pendant l'année civile 1957 représentent le total le plus élevé qui ait jamais été atteint dans la République de Corée. Ce résultat est à porter au crédit du programme d'aide de l'Agence, qui a fourni le matériel nécessaire à un accroissement de la production. Le chiffre de la production totale de 1957 représente un progrès de plus de 180 pour 100 par rapport aux 866.700 tonnes extraites en 1953, au commencement de l'exécution de ce programme.

123. La production d'or et d'argent s'est notablement accrue. Celle des autres minéraux, stimulée surtout par la demande à l'exportation, a aussi généralement aug-

menté. Des progrès importants ont été enregistrés pour le minerai de fer, la molybdénite et le graphite amorphe. De même, la production de kaolin et de talc est fortement en progrès; celle des concentrés de tungstène a légèrement augmenté. L'accroissement de la production de talc est dû pour une part à la mise en service d'une nouvelle usine moderne de pulvérisation, construite à Chungju, dans la province de Chungchong Namdo, avec l'aide du programme de l'Agence. La production de minerai de cuivre, de minerai de plomb et de fluorite a légèrement baissé, la demande à l'exportation ayant diminué pour ces minerais; la production de pyrophyllite a subi une forte baisse pour la même cause. Le recul important de la production de manganèse s'explique en partie par la même raison, en partie par l'épuisement progressif des réserves actuellement connues.

124. Le tableau ci-après indique les chiffres de la production d'antracite et de certaines des principales matières minérales pendant les périodes de 12 mois qui se sont terminés le 31 mai 1957 et le 31 mai 1958.

PRODUCTION CHARBONNIÈRE ET AUTRES PRODUCTIONS MINÉRALES

(en tonnes métriques, sauf indication contraire)

	Période de 12 mois terminée le 31 mai 1957	Période de 12 mois terminée le 31 mai 1958	Variations en pourcentage
Antracite	1.957.041 ^a	2.636.078	(+) 34,7
Or (kg)	1.654 ^a	2.157	(+) 30,4
Argent (kg)	6.438	8.145	(+) 26,5
Graphite amorphe (80 à 85 pour 100)	87.104 ^a	152.341	(+) 74,9
Molybdénite (80 à 90 pour 100) [kg]	26.963	57.786	(+)114,3
Manganèse (30 à 48 pour 100)	3.402 ^a	699	(-) 80,3
Minerai de plomb (35 à 60 pour 100)	2.432	2.285	(-) 6,0
Minerai de fer (45 à 65 pour 100)	105.905	240.844	(+)127,4
Fluorite (70 à 90 pour 100)	3.952	3.472	(-) 12,1
Concentrés de tungstène (64 à 80 pour 100)	3.437	4.030	(+) 17,3
Minerai de cuivre (4 à 20 pour 100)	10.659	10.260	(-) 3,7
Kaolin	8.596	13.088	(+) 52,3
Talc	6.631 ^a	9.297	(+) 40,2
Pyrophyllite (pagodite)	8.551	2.602	(-) 69,6

^a Chiffre rectifié après ajustement du total précédemment indiqué.

Energie

125. La production totale d'énergie a augmenté légèrement au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée le 31 mai 1958. L'installation d'un troisième groupe d'une capacité de 27.000 kilowatts à l'usine hydro-électrique de Hwachon a été achevée en novembre 1957. Les réparations effectuées au barrage de Hwachon et terminées au début de la période susvisée et les conditions atmosphériques généralement favorables expliquent l'augmentation de la production totale d'énergie hydraulique en Corée du Sud. La production d'énergie thermique a également augmenté pendant la période considérée du fait de l'entrée en service des quatre nouvelles centrales thermiques de 25.000 kilowatts

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (en millions de kilowattheures)

	Période de 12 mois terminée le 31 mai 1957	Période de 12 mois terminée le 31 mai 1958	Variations en pourcentage
Energie produite:			
Thermique	831,6	887,0	(+) 6,7
Hydro-électrique	434,5	511,1	(+) 17,6
TOTAUX	1.266,1	1.398,1	(+) 10,4
Energie consommée:			
Consommation des compagnies d'électricité et pertes	523,5	558,1	(+) 6,6
Ventes	742,6	840,0	(+) 13,1

Transports

127. Au cours de la période du 1er mai 1957 au 30 avril 1958, le trafic marchandises sur les chemins de fer nationaux coréens a été en moyenne de 218.600.000 tonnes/kilomètres par mois, ce qui représente un accroissement mensuel de 25.100.000 tonnes/kilomètres, soit 13 pour 100, par rapport à la moyenne de 193.500.000 tonnes/kilomètres par mois pour la précédente période de 12 mois terminée le 30 avril 1957. Le trafic commercial s'est chiffré en moyenne à 128.200.000 tonnes/kilomètres par mois, contre 108.300.000, soit une augmentation de 18,4 pour 100, tandis que les transports de marchandises fournies au titre de l'aide extérieure ont atteint 27.700.000 tonnes/kilomètres contre 25.700.000, soit une augmentation de 7,4 pour 100.

128. Le trafic voyageurs a diminué de 5,5 pour 100 au cours de la période qui a pris fin le 30 avril 1958, la moyenne mensuelle s'établissant à 301 millions, contre 318.600.000 l'année précédente. Le trafic civil a diminué de 5,9 pour 100 pour se chiffrer en moyenne à 225 millions de voyageurs/kilomètres par mois, contre 239.100.000 pour la période précédente, le trafic militaire diminuant pour sa part de 4,4 pour 100.

129. La diésélisation des chemins de fer nationaux coréens, commencée au cours de l'exercice précédent (1956-1957) grâce au programme d'aide des Etats-Unis, s'est poursuivie avec l'arrivée de 39 locomotives Diesel supplémentaires. D'autre part, 72 locomotives à charbon ont été transformées pour la chauffer au mazout. Des locomotives à moteur Diesel ou chauffées au mazout sont à présent utilisées sur la ligne principale de Séoul à Pusan et sur la ligne secondaire située à l'est, ainsi que sur les lignes plus courtes de Séoul à Incheon et de Séoul à Chunchon. L'emploi des locomotives Diesel a eu pour effet de diminuer les retards et a présenté un intérêt particulier au cours des mois d'hiver pour le transport du charbon entre la région montagneuse de Sanchoek et les centres industriels.

qui sont venues s'ajouter en 1956-1957 aux installations de la Corée du Sud grâce au programme d'aide des Etats-Unis. Les besoins en énergie ont cependant continué à s'accroître et l'on a dû restreindre l'emploi du courant électrique pour l'éclairage pendant les heures de pointe de la soirée.

126. Le total des productions moyennes de toutes les usines hydro et thermo-électriques au cours de la période de janvier à mai 1958 a varié entre 163.000 et 179.000 kilowatts, alors que pour la période correspondante de 1957 il oscillait entre 141.300 et 158.000 kilowatts. La charge moyenne de pointe au cours des mêmes périodes a varié entre 233.200 et 245.900 kilowatts, contre 198.400 à 200.100 kilowatts pendant les cinq premiers mois de 1957.

Masse monétaire

130. La masse monétaire de la République de Corée a augmenté de 29.853 millions de hwans, c'est-à-dire de 25 pour 100, au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée le 30 juin 1958, date à laquelle la masse monétaire s'élevait au total à 149.141 millions de hwans. Pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1957, l'augmentation avait été de 20.277 millions de hwans, c'est-à-dire de 20,5 pour 100. Du 30 juin 1957 au 30 juin 1958, la circulation monétaire (comprenant tous les billets de banque à l'exception des billets détenus par les établissements bancaires) est passée de 61.191 à 72.931 millions de hwans. Les augmentations les plus importantes se sont produites entre octobre et décembre 1957 et ont été dues à l'accroissement des prêts des banques commerciales et de la Banque coréenne pour la reconstruction, qui ont atteint en décembre le chiffre record de 86.048 millions de hwans. La réduction de la circulation monétaire qui s'est ensuite poursuivie jusqu'au 30 juin 1958 a surtout eu pour cause les larges ventes de dollars effectuées à des entreprises commerciales privées dans le cadre du programme d'aide des Etats-Unis, ainsi que les ventes d'excédents agricoles des Etats-Unis. Au cours des 12 mois considérés, les dépôts à vue ont également accusé une augmentation; du 30 juin 1957 au 30 juin 1958, ils sont passés de 58.097 à 76.210 millions de hwans.

131. Les principaux facteurs de l'augmentation de la masse monétaire ont été les suivants: la forte augmentation des prêts des banques commerciales, l'acquisition par la Banque de Corée de 12.890 millions de hwans de bons de la reconstruction nationale (dont le produit est utilisé par le gouvernement pour financer les prêts de la Banque coréenne pour la reconstruction), de nouveaux achats par la Banque de Corée d'obligations industrielles de la Banque coréenne pour la reconstruction et les achats de devises étrangères effectués par la Banque de Corée (en majeure partie auprès du Commandement des forces des Nations Unies qui vend des dollars à la

Banque pour se procurer des fonds en monnaie locale pour ses dépenses d'administration et d'approvisionnement local).

132. Le principal facteur de régression de la masse monétaire a été la réduction favorable de la différence nette entre les découverts du Gouvernement de la République de Corée et ses dépôts à la Banque de Corée. Cette réduction a été due en grande partie à l'importance des fonds de contrepartie virés au gou-

vernement au titre du programme d'aide des Etats-Unis et au virement au gouvernement du produit des ventes effectuées dans le cadre du programme d'écoulement des excédents agricoles des Etats-Unis. Les autres facteurs qui ont contribué à la diminution de la masse monétaire ont été l'accroissement net des dépôts d'épargne et des dépôts à terme et l'augmentation des dépôts en hwans des organismes officiels étrangers et notamment des forces des Nations Unies, de l'Agence et des missions diplomatiques.

PRINCIPAUX FACTEURS D'AUGMENTATION (+) OU DE DIMINUTION (—) DE LA MASSE MONÉTAIRE DU 30 JUIN 1957 AU 30 JUIN 1958
(en millions de hwans)

Facteurs d'augmentation:

Augmentation des avoirs de la Banque de Corée et des banques commerciales en bons d'Etat ...	+ 13.304
Augmentation des avoirs de la Banque de Corée en obligations industrielles	+ 4.000
Augmentation des prêts des banques commerciales et de la Banque de Corée	+ 31.465
Augmentation des achats de devises par la Banque de Corée	+ 7.351
	<hr/>
	+ 56.120

Facteurs de diminution:

Découverts de l'Etat, moins les dépôts de l'Etat à la Banque de Corée	— 11.292
Augmentation des dépôts d'épargne et des dépôts à terme	— 4.722
Augmentation des dépôts des organismes officiels étrangers	— 6.332
Divers	— 3.921
	<hr/>
	— 26.267

Augmentation nette de la masse monétaire: 29.853 millions de hwans

Crédit bancaire

133. Le système bancaire de la République de Corée comprend une banque centrale (la Banque de Corée), quatre banques commerciales et la Banque agricole (crédit agricole à court terme)⁹. Le contrôle du crédit commercial est principalement exercé par un Conseil monétaire qui fixe chaque trimestre un plafond général pour les prêts. Des plafonds secondaires sont ensuite fixés pour les prêts publics et privés et pour les différents secteurs de l'économie. Les banques commerciales sont cependant autorisées à dépasser le plafond fixé jusqu'à concurrence de l'augmentation nette des dépôts à terme.

134. Au 31 mai 1958, le montant total des prêts non remboursés de l'ensemble des établissements bancaires, y compris les réescomptes de la Banque de Corée, mais non compris les découverts de l'Etat, atteignait 149.398 millions de hwans, ce qui représentait une augmentation de 49.169 millions de hwans, soit de 49,1 pour 100, par rapport au total de 100.229 millions de hwans enregistré au 31 mai 1957 et qui représentait lui-même une augmentation de 25.800 millions de hwans, soit de 34,7 pour 100, pour la période de 12 mois allant du 1er juin 1956 au 31 mai 1957. Le montant total des prêts et des escomptes consentis par les quatre banques commerciales et la Banque agricole, qui s'élevait à 111.533 millions de hwans au 31 mai 1958, accusait une augmentation de 37.715 millions de hwans, soit de 51 pour 100. Les prêts et les escomptes des banques commerciales ont augmenté de 11.177 millions de hwans, soit de 20,9 pour 100, et ceux de la Banque agricole de 26.539 millions de hwans, soit de 129,9 pour 100. La forte augmentation des prêts consentis par cette dernière banque a été due aux efforts faits par l'Etat pour fournir plus de crédit aux agriculteurs

⁹ La loi de 1956 relative à la Banque agricole, qui portait création de la Banque agricole actuelle, prévoyait également le transfert à cette banque de l'ensemble du passif et de l'actif des prêts à long terme pour l'irrigation consentis par la Banque coréenne pour la reconstruction. Conformément à un accord intervenu entre ces deux banques, ce transfert doit être effectué le 31 juillet 1958.

pour l'achat d'engrais, ainsi qu'aux prêts consentis sur les céréales stockées par les agriculteurs dans les entrepôts d'Etat.

135. Le montant total des emprunts des quatre banques commerciales à la Banque de Corée atteignait 11.945 millions de hwans au 31 mai 1958, contre 16.026 millions de hwans au 31 mai 1957, tandis que les emprunts de la Banque agricole s'élevaient à 25.925 millions de hwans, contre 10.243 millions de hwans au 31 mai 1957. Les dépôts à terme dans les banques commerciales ont enregistré une augmentation régulière au cours des 12 mois considérés; ils sont passés de 6.595 millions de hwans au 31 mai 1957 à 10.793 millions de hwans au 31 mai 1958. Les dépôts à terme de la Banque agricole n'ont guère varié au cours de cette période; ils ont atteint 3.524 millions de hwans au 31 mai 1958, contre 3.188 millions de hwans au 31 mai 1957. Le taux de la réserve minimum exigée pour la couverture des dépôts à vue a été maintenu à 20 pour 100 au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée le 31 mai 1958. A cette date, les réserves des banques commerciales et de la Banque agricole étaient de 20,5 pour 100.

136. La Banque coréenne pour la reconstruction, qui est dans la République de Corée la principale source de crédit à long terme pour des investissements, est maintenant considérée comme un organisme gouvernemental. Ses opérations sont presque entièrement financées par les émissions de bons d'Etat de la reconstruction industrielle (tous détenus par la banque centrale), par les fonds de contrepartie et par l'émission d'obligations industrielles détenues en totalité par la banque centrale. Le montant des prêts non remboursés de la Banque coréenne pour la reconstruction est passé de 68.484 à 103.538 millions de hwans du 31 mai 1957 au 31 mai 1958, ce qui représentait une augmentation de 35.054 millions de hwans, soit de 51,2 pour 100. L'augmentation des prêts consentis a été de 44 pour 100 pour les industries manufacturières, de 58,8 pour 100 pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, de 34,7 pour 100 pour les industries extractives et de 15,9 pour 100 pour les entreprises de service public.

MONTANTS DES PRÊTS À RECOUVRER ET DE L'ESCOMPTE CONSENTI
PAR L'ENSEMBLE DES BANQUES COMMERCIALES ET LA BANQUE
AGRICOLE, PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE

(en millions de hwans)

Secteurs économiques	Mai 1957	Mai 1958
Industries manufacturières	35.102	43.105
Agriculture, sylviculture et pêche ...	18.374	47.774
Industries extractives	486	1.147
Commerce	9.548	7.511
Entreprises de service public	892	521
Divers	9.503	11.562
TOTAUX	73.905	111.620

MONTANT DES PRÊTS À RECOUVRER DE LA BANQUE CORÉENNE
POUR LA RECONSTRUCTION, PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE

(en millions de hwans)

Secteurs économiques	Mai 1957	Mai 1958
Industries manufacturières	27.830	41.083
Agriculture, sylviculture et pêche ...	18.777	29.823 ^a
Industries extractives	5.450	7.339
Commerce	—	—
Entreprises de service public	13.627	15.796
Divers	2.800	9.497
TOTAUX	68.484	103.538

^a Les prêts à long terme pour l'irrigation qui représentent plus de 29 milliards de hwans, seront transférés à la Banque agricole le 31 juillet 1958. Voir aussi la note 9.

Budget national

137. Le budget national de la République de Corée pour l'exercice 1958 qui correspond à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1958 prévoit un montant total de recettes de 596 milliards 100 millions de hwans et un montant total de dépenses de 629 milliards 600 millions de hwans, soit un déficit de 33 milliards 500 millions de hwans¹⁰. Cependant, certains remboursements d'emprunts, etc., prévus au budget réduisent l'effet apparent que doit avoir sur l'économie ce déficit, qui entraîne un facteur d'accroissement net de la masse monétaire s'élevant à 12 milliards 500 millions de hwans. Le budget de l'exercice 1957 pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1957 établissait les recettes à 561 milliards 500 millions de hwans et les dépenses à 638 milliards 700 millions de hwans. Le déficit de 77 milliards 200 millions de hwans prévu dans ce budget faisait apparaître un facteur d'accroissement net de la masse monétaire s'élevant à 64 milliards 900 millions de hwans.

138. Les prévisions relatives aux recettes fiscales sont supérieures de 11,4 pour 100 à celles qui étaient inscrites au budget de l'exercice 1957 et les prévisions relatives aux recettes douanières sont augmentées de 25,3 pour 100. En même temps, les dépenses afférentes aux services normaux de l'Etat sont augmentées de 30,1 pour 100. En ce qui concerne les postes budgétaires spéciaux relatifs aux opérations des entreprises de l'Etat (chemins de fer nationaux, communications, monopoles du sel, du tabac et du ginseng), aux programmes des offices des céréales et de réforme agraire,

¹⁰ Au 30 juin 1958, le gouvernement préparait pour l'exercice 1958 un budget révisé qui devait être soumis à la Chambre des représentants. Les traits principaux de ce projet de budget révisé étaient une augmentation importante des dépenses publiques résultant d'une proposition d'augmentation des traitements des fonctionnaires de l'Etat et un fort accroissement des recettes fiscales à provenir d'un impôt envisagé sur les devises étrangères.

à la gestion du domaine de l'Etat et des anciennes terres impériales, aux caisses postales d'épargne et de rentes viagères, les recettes prévues s'élèvent à 233 milliards 100 millions de hwans, en augmentation de 23,7 pour 100 par rapport à l'année précédente, et les dépenses à 229 milliards de hwans, en augmentation de 8 pour 100. L'excédent de 4 milliards 100 millions de hwans que doivent présenter ces opérations contraste avec le déficit de 23 milliards 800 millions de hwans qui avait été prévu pour l'exercice 1957.

139. Compte tenu du montant total des fournitures attendues au titre de l'aide économique étrangère, évalué à 277 millions de dollars, les recettes du fonds de contrepartie sont évaluées à 157 milliards 900 millions de hwans, y compris 27 milliards 200 millions de hwans provenant de la vente de produits agricoles excédentaires fournis en vertu de la *Public Law* No 480 des Etats-Unis. Elles sont donc inférieures de 36 milliards 400 millions de hwans, soit de 18,8 pour 100, à celles de l'exercice 1957. En ce qui concerne le fonds de contrepartie, les principales dépenses sont les suivantes: 69 milliards 700 millions de hwans pour des projets de reconstruction et de développement dans le secteur public, chiffre inférieur de 36,7 pour 100 à celui de 110 milliards 200 millions de hwans prévu à cette fin dans le budget de l'exercice précédent; 31 milliards 700 millions de hwans affectés à des projets à l'intention de bénéficiaires privés, soit approximativement le même montant que celui qui avait été prévu pour l'exercice 1957; 53 milliards de hwans qui doivent être virés au budget spécial de la défense nationale, ce qui représente une augmentation de 9,6 pour 100 par rapport au montant transféré l'année précédente. Une somme légèrement supérieure à 2 milliards de hwans sera également utilisée pour couvrir une partie du déficit des opérations du Service national des fournitures.

140. Les dépenses de la défense nationale s'élèvent à 124 milliards 200 millions de hwans, chiffre supérieur de 8,8 pour 100 au chiffre de 114 milliards 100 millions de hwans inscrit au budget de l'exercice 1957. Ces dépenses seront financées par une somme de 71 milliards 200 millions de hwans à provenir des recettes ordinaires de l'Etat, par une somme de 25 milliards 800 millions de hwans de fonds de contrepartie du programme d'aide des Etats-Unis et par les recettes provenant de la vente des produits importés en vertu de la *Public Law* No 480 des Etats-Unis.

BUDGET NATIONAL DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE
POUR L'EXERCICE 1958 (1ER JANVIER-31 DÉCEMBRE 1958)

(en milliards de hwans)

	Recettes	Dépenses
<i>Budget général:</i>		
Impôts	101,1	—
Droits de douane	24,8	—
Divers	25,2	—
Fonctionnement des services de l'Etat	—	129,4
	151,1	129,4
<i>Budgets spéciaux:</i>		
Défense nationale	—	124,2
Entreprises de l'Etat, offices des céréales, administration du domaine et réforme agraire, etc.	233,1	229,0
Emprunts d'Etat	18,0	4,3
Vente de hwans aux forces armées des Nations Unies, etc.	14,5	14,5
Emprunts pour la reconstruction industrielle	4,7	4,6

	Recettes	Dépenses
Fonds de contrepartie	157,9 ^a	33,1
Dépenses de relèvement économique.	—	69,7
Opérations du service des fournitures	16,8	20,8
	<hr/>	<hr/>
	445,0	500,2
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX GÉNÉRAUX	596,1	629,6

^a Y compris 27 milliards 200 millions de hwans provenant de la vente des excédents agricoles des Etats-Unis.

Commerce extérieur

141. La République de Corée a enregistré pendant l'année civile 1957, pour la balance du commerce extérieur, un solde excédentaire de 16.131.400 dollars. Ce montant dépasse de 11.921.100 dollars le solde excédentaire de 4.210.300 dollars enregistré au cours de l'année précédente. Toutefois, dans le même temps, les recettes provenant des exportations visibles qui se sont élevées à 21.520.700 dollars ont été inférieures de 14,4 pour 100 à celles de 1956 qui avaient atteint 25.155.000 dollars. Les exportations de poisson frais et séché, de filés et de tissus, de minerai de fer et de graphite se sont accrues sensiblement, mais cette augmentation a été plus que compensée par une baisse importante des recettes provenant des exportations de varech, de soies, de ginseng, de soie grège et de tungstène. Les recettes provenant des exportations de tungstène, produit qui rapporte le plus de devises à la Corée, ont diminué considérablement à la suite d'une nouvelle baisse du cours mondial et n'ont atteint au total que 4.517.800 dollars pour l'année civile 1957, contre 9.989.800 dollars pour l'année 1956.

142. En revanche, les recettes invisibles, d'un montant de 55.319.000 dollars, ont été supérieures de 49,4 pour 100 au chiffre de 37.027.000 dollars enregistré en 1956. Cette évolution tient en grande partie à un accroissement des opérations de l'Etat qui sont passées de 20.164.000 dollars en 1956 à 41.204.000 dollars en 1957, grâce à des ventes plus importantes de hwans

aux forces des Nations Unies ainsi qu'à une augmentation des recettes provenant des achats effectués par les Etats-Unis au titre du programme de commandes "off-shore".

143. Le montant des sommes versées en règlement des importations visibles est passé de 43.238.700 dollars en 1956 à 48.872.300 dollars en 1957, ce qui représente un accroissement de 13 pour 100. Les importations de denrées alimentaires se sont fortement accrues, comme le montre le montant total des paiements qui a atteint 15.593.600 dollars, contre 6.073.900 dollars en 1956. En revanche, les sommes versées en règlement des importations de produits textiles et de fibres ont sensiblement diminué et sont passées de 11.747.900 dollars en 1956 à 7.392.500 dollars en 1957. Les paiements invisibles se sont élevés à 11.836.000 dollars, en diminution de 19,7 pour 100 par rapport au total de 1956 qui était de 14.733.000 dollars.

144. Les recettes d'exportations visibles, égales à 6.100.000 dollars au cours de la période de cinq mois allant de janvier à mai 1958, ont été très inférieures à celles de la période correspondante de 1957 qui avaient atteint 9.600.000 dollars, alors que le montant des importations visibles, égal à 27.800.000 dollars, a dépassé sensiblement le chiffre de 18.800.000 dollars enregistré au cours des cinq premiers mois de 1957. Cependant, les recettes d'exportations invisibles, qui ont atteint 28.600.000 dollars de janvier à mai 1958, ont été sensiblement supérieures, par suite d'un nouvel accroissement des opérations de l'Etat, à celles de la même période de 1957 qui avaient été de 20.400.000 dollars. Les règlements se sont élevés au total à 5.100.000 dollars, contre 5 millions de dollars de janvier à mai 1957.

145. Le tableau ci-après indique les chiffres des recettes du commerce extérieur et des paiements de la République de Corée pour les périodes allant de janvier à décembre 1957 et de janvier à mai 1958.

RECETTES DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET PAIEMENTS EN COMPTE COURANT DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

(en milliers de dollars)

	Janvier-décembre 1957		Janvier-mai 1958	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations
<i>Exportations et importations visibles:</i>				
Produits alimentaires, boissons et tabac	2.571,7	15.593,6	1.347,0	3.014,3
Produits textiles et fibres	3.260,8	7.392,5	295,3	6.197,5
Produits des règnes animal et végétal	2.850,2	1.719,7	985,2	1.198,7
Pétrole, charbon, lubrifiants et cires	—	1.028,4	5,3	165,0
Minéraux et métaux	12.699,6	2.524,9	3.432,2	797,4
Machines et matériel de transport	—	9.369,3	—	9.683,9
Produits chimiques et pharmaceutiques	5,9	4.267,3	4,6	2.734,1
Bois, papier et produits dérivés	41,3	2.646,1	—	2.113,3
Divers	91,2	4.330,5	51,8	1.911,4
<i>Total des exportations et des importations visibles</i>	<i>21.520,7</i>	<i>48.872,3</i>	<i>6.121,4</i>	<i>27.815,6</i>
<i>Exportations et importations invisibles:</i>				
Voyages, transports et assurances	1.372	1.842	299	1.559
Revenus des investissements et intérêts divers	2.515	581	1.228	47
Opérations de l'Etat	41.204	3.987	21.169	1.421
Dons	9.631	4.015	5.196	1.211
Divers	597	1.411	708	903
<i>Total des exportations et des importations invisibles</i>	<i>55.319</i>	<i>11.836</i>	<i>28.600</i>	<i>5.141</i>
TOTAL DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS VISIBLES ET INVISIBLES	76.839,7	60.708,3	34.721,4	32.956,6

Avoirs en devises étrangères

146. Au 30 juin 1958, les avoirs en devises étrangères de la République de Corée s'élevaient à 128.370.000 dollars, dont 11.501.000 dollars sous forme de prêts. Sur le total de ces avoirs, une somme de 45.572.000 dollars devait servir à couvrir le solde du compte

courant avec le Japon et une somme supplémentaire de 4.786.000 dollars représentant une garantie pour les importations publiques et privées, laissant à cette date un disponible de 78.012.000 dollars. Ces avoirs se composaient à peu près uniquement de dollars des Etats-Unis.

Chapitre III

ORGANISATION, ADMINISTRATION ET RELATIONS DE L'AGENCE

Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée

147. Au cours de l'année écoulée, l'Agent général, conformément au vœu exprimé par l'Assemblée générale dans sa résolution 410 (V) du 1er décembre 1950, a consulté à plusieurs reprises la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée (UNCURK) et le Comité de cette commission sur des questions d'intérêt commun concernant l'état d'avancement du programme entrepris par l'Agence en Corée.

148. Dans le rapport annuel qu'elle a présenté à l'Assemblée générale à sa douzième session¹¹, la Commission a souligné qu'elle a continué à suivre avec intérêt les activités de l'Agence et a entretenu des rapports étroits avec son personnel. Elle a signalé que les membres de la Commission ont inspecté de nombreuses entreprises de l'Agence et elle a déclaré qu'à son avis l'Agence a grandement contribué au relèvement et à la reconstruction de la République de Corée. La Commission a estimé également que les opérations de l'Agence ont confirmé d'une manière évidente les possibilités d'action collective, par l'entremise des Nations Unies, dans des entreprises pacifiques.

149. L'Agent général et les membres de son personnel ont toujours su gré à la Commission des observations et des suggestions qu'elle a présentées au cours des opérations de l'Agence ainsi que de l'aide qu'elle lui a fournie pour résoudre divers problèmes qu'ont posés les activités de l'Agence en Corée. L'appui sans réserve que la Commission a apporté à l'Agence dans l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée par l'Assemblée générale a toujours été, pour l'Agent général et le personnel de l'Agence, une source de satisfactions et d'encouragements.

Comité consultatif auprès de l'Agent général

150. Pendant l'exercice 1957-1958, l'Agent général a tenu six réunions officielles avec le Comité consultatif auprès de l'Agent général. Le Comité, composé des représentants du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Uruguay, a été constitué par la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale pour donner des avis à l'Agent général au sujet des principaux problèmes de finances, d'approvisionnement et autres questions économiques importantes qui se poseraient pour l'élaboration des projets et pour les travaux de l'Agence.

151. Au mois de novembre 1957, à la suite de consultations avec l'Agent général, les membres du Comité

consultatif, à l'exception du représentant de l'Inde qui s'est abstenu¹², ont recommandé à l'approbation de l'Assemblée générale, à sa douzième session, un mémoire de l'Agent général sur les dispositions à prendre en vue de mettre fin aux opérations de l'Agence et de procéder à sa liquidation. Le 12 mai 1958, le Comité a approuvé les prévisions de dépenses de l'Agence pour la période de liquidation postérieure au 30 juin 1958.

Administration

152. Au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée le 30 juin 1958, le personnel de l'Agence se trouvant tant au siège en Corée qu'au Bureau régional américain de l'Agence à New-York a été sensiblement réduit. La plupart des projets qui restaient à réaliser au début de la période ont été achevés dans le courant de cette période. De ce fait, on a mis fin aux services du personnel d'exécution à mesure que les travaux s'achevaient et, en raison de la diminution générale des besoins administratifs qui en est résultée, à une grande partie du personnel administratif de l'Agence.

153. Le personnel de l'Agence au siège en Corée, qui comptait 78 membres au début de la période, était réduit à 21 à la date du 30 juin. Le restant du personnel en Corée, qui cessera progressivement ses fonctions au cours de l'exercice 1958-1959, doit commencer les opérations de liquidation à partir du 1er juillet 1958. Il surveillera également, sous la direction d'un Administrateur, l'achèvement des quelques projets restants et il assurera l'exécution des dernières tâches de l'Agence ayant trait à l'accomplissement définitif de sa mission.

154. Au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée le 30 juin 1958, le personnel du Bureau régional américain de l'Agence a été réduit de 27 à 13 membres et, à partir du 1er juillet 1958, le nombre du personnel restant sera réduit encore davantage. Le Bureau a continué à devoir s'occuper de tâches importantes touchant la fin du programme et l'achat d'articles de remplacement, ainsi que d'autres questions relatives à l'achèvement des projets. De plus, les comptes principaux de l'Agence sont maintenant tenus par le Bureau pour en faciliter la clôture au fur et à mesure que le programme approche de sa fin. A ce propos également, il y a lieu de signaler que le contrôleur de l'Agence a installé ses bureaux à New-York depuis le mois de février 1957. De même, le Bureau régional américain a rempli, au cours du dernier exercice, et continuera à

¹² Le représentant de l'Inde a expliqué que son abstention ne devait pas s'entendre comme une critique des opérations de l'Agence ou de la teneur du mémoire. Au contraire, s'il s'est abstenu, c'est parce que de l'avis du Gouvernement de l'Inde, l'Agence n'aurait pas dû limiter son action à une partie de la Corée mais l'étendre à l'ensemble du pays.

¹¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, douzième session, Supplément No 13 (A/3672).

remplir pendant la période de liquidation, les fonctions de liaison avec les représentants des Etats Membres et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et à aider le Comité consultatif de l'Agence, etc.

155. Il était prévu que le Bureau de liaison et d'achat de l'Agence à Tokyo, composé d'un seul fonctionnaire international et d'un petit personnel local, serait fermé dans le courant de l'exercice écoulé. Toutefois, on a jugé souhaitable et utile de maintenir ce bureau pendant tout l'exercice pour les achats de fin de programme. A cette fin, le bureau sera maintenu en activité pendant les deux premiers mois de l'exercice 1958-1959.

156. En plus de son personnel régulier, l'Agence a employé 24 techniciens et spécialistes divers pour des périodes plus ou moins longues au cours de l'exercice. Pendant l'exercice 1958-1959, 11 techniciens et spécialistes seront engagés pour des périodes variables pour aider le personnel de Corée chargé de la liquidation de l'Agence à mener à bon terme tous les projets en cours. Ils comprendront: un ingénieur des mines spécialiste de l'exploitation des charbonnages, un ingénieur-conseil à la mine de graphite cristallisé, un métallurgiste à la fonderie de Changhang, un contremaître à l'atelier de réparations automobiles, un kinésithérapeute et un spécialiste de la prothèse au Centre de rééducation pour les personnes physiquement diminuées à Tongnae, deux spécialistes chargés de l'exécution du projet au Centre médical national et trois autres conseillers techniques spécialement détachés auprès de services du Gouvernement de la République de Corée à la demande de ce dernier.

PERSONNEL DE L'AGENCE

	Postes approuvés		Postes pourvus	
	1er juil. 1957	30 juin 1958	1er juil. 1957	30 juin 1958
Corée	79	21	78	21
New-York ..	27	13	27	13
Tokyo	1	1	1	1
TOTAUX	107	35	106	35

Fournitures et achats

157. Le montant total des autorisations d'achats données par le Siège de l'Agence en Corée au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée le 30 juin 1958 au titre des fournitures destinées à l'exécution de projets et des importations de matières premières essentielles a été de 4.500.000 dollars. Ce chiffre représente une nouvelle diminution par rapport au total de l'exercice précédent qui s'élevait à 6.200.000 dollars. La plupart des projets de l'Agence ayant déjà été achevés avant le début de la période, les autorisations d'achat de fournitures destinées à l'exécution de projets n'ont représenté que la somme de 1,2 million de dollars sur le montant total. Il faut noter toutefois que ce chiffre ne tient pas compte des achats très importants destinés au Centre médical national et directement effectués par la firme internationale qui est chargée de la construction dudit Centre au titre d'un contrat "global", ni des achats faits en vertu de contrats semblables pour la cimenterie de Mungyong, la verrerie d'Inchon, etc.

158. Les fournitures destinées à l'exécution de projets et les matières premières essentielles livrées à la Corée pendant l'exercice ont continué, malgré leur volume réduit, à provenir des régions les plus diverses

du monde, à savoir des 15 pays ou territoires suivants: l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, Hong-kong, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Sarre et la Suède. La plus grande partie des fournitures et matières a été livrée par des transporteurs commerciaux, mais une importante expédition de contreplaqués, de bois de construction et de gypse a été transportée par un navire affrété par l'Agence. Neuf cargaisons de ciment en vrac ont été également transportées par de petits navires affrétés par l'Agence. A la date du 30 juin 1958, de gros navires, au nombre total de 47, avaient transporté en Corée des cargaisons de l'Agence en vertu d'un contrat d'affrètement direct, tandis que des navires plus petits, également au nombre total de 47, avaient à la même date transporté des cargaisons en vrac.

159. L'Agence a continué à suivre, pour ses opérations de fournitures et d'achats, les méthodes exposées dans le rapport que l'Agent général a présenté à l'Assemblée générale à sa neuvième session¹³.

Etats financiers de l'Agence

160. Le rapport financier et les comptes de l'Agence pour l'exercice terminé le 30 juin 1957, ainsi que l'attestation du Comité des commissaires aux comptes¹⁴, ont été acceptés par l'Assemblée générale, à sa douzième session, dans sa résolution 1171 (XII) du 26 novembre 1957.

161. Le rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 1958 sera présenté à l'Assemblée générale à sa treizième session. Il fera l'objet d'un document distinct.

Programme de secours d'urgence

162. Le programme de secours d'urgence des Nations Unies à la Corée, au titre duquel des secours non militaires d'une importance vitale ont été fournis au peuple coréen avant que soit entrepris le programme de relèvement de l'Agence et, par la suite, parallèlement à ce programme, a pris fin au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1957. Du 3 mars 1952 jusqu'à l'achèvement du programme, c'est l'Agent général qui était exclusivement chargé de transmettre les offres et les demandes de secours d'urgence dans le cadre du programme.

163. Le programme était fondé sur les résolutions du Conseil de sécurité en date du 27 juin 1950 (S/1511) et du 7 juillet 1950 (S/1588) et sur la résolution 323 (X1) du Conseil économique et social en date du 14 août 1950. Le montant total des contributions annoncées et des offres faites au titre du programme par 30 Etats Membres et deux Etats non membres, des organisations non gouvernementales et des institutions spécialisées s'est élevé à 479.061.599 dollars. A l'expiration du programme, des marchandises d'une valeur de 474.358.896 dollars avaient été livrées à la Corée¹⁵.

¹³ Documents officiels de l'Assemblée générale, neuvième session, Supplément No 20 (A/2750).

¹⁴ Ibid., douzième session, Supplément No 6B (A/3696).

¹⁵ On trouvera aux sections B et C de l'annexe I du présent rapport un état définitif et un tableau récapitulatif des contributions annoncées, des contributions versées et des offres d'assistance au programme.

Relations de l'Agence avec d'autres organismes

INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

164. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a succédé à l'Agence, d'un commun accord, pour continuer à assurer, à partir du 1er septembre 1957, la participation des Nations Unies à l'activité de l'Institut des langues étrangères à Séoul et du Centre d'éducation de base à Suwon, qui ont été créés par l'Agence. Antérieurement à cette date, l'UNESCO avait prêté un concours précieux à l'Agence pour l'aider à créer ce dernier Centre et à en assurer le fonctionnement: elle lui avait fourni les services du directeur du Centre et d'un spécialiste de l'éducation de base.

165. Au cours de la période considérée, l'UNESCO a repris la gestion, en ce qui concerne la Corée, de son programme de bons d'entraide, qu'elle avait auparavant confiée à l'Agence. Depuis le début de l'application du programme en 1953 jusqu'à date où l'Agence a été déchargée de ses responsabilités à cet égard, l'Agence

167. Les effets du programme de l'Agence sur l'économie coréenne se sont fait sentir davantage pendant l'exercice écoulé, à mesure que les derniers projets étaient achevés et que de nouvelles quantités de biens de consommation et de produits essentiels provenant d'usines construites par les soins de l'Agence ou fabriqués à l'aide de machines récemment installées étaient mises sur le marché. Par exemple, de nouveaux métiers à tisser le coton ont permis d'accroître la quantité et la qualité de la production de tissus de coton, dont une partie a été exportée pour obtenir les devises dont le pays a si grand besoin; le talc en poudre fine produit par une nouvelle usine de pulvérisation installée par les soins de l'Agence a alimenté le marché national en un article d'excellente qualité que l'on devait importer jusqu'alors. De nouvelles conserveries de poisson ont commencé à produire pour la consommation locale et pour l'exportation et une filature de lin, chanvre et ramie, récemment installée, a commencé à produire des filés de chanvre. D'autre part, on s'est servi dans toute la Corée du Sud de matériaux de construction essentiels produits par de nouvelles installations importantes mises sur pied par l'Agence.

168. Les projets achevés au cours de la période considérée et ceux, très peu nombreux, qui seront terminés pendant le premier semestre de l'exercice 1958-1959 représentent le dernier stade du programme d'aide économique à la République de Corée que les Nations Unies ont mis en œuvre par l'intermédiaire de l'Agence. L'économie coréenne a réalisé d'énormes progrès depuis la fin de 1952, époque à laquelle l'Agence a commencé à appliquer activement son premier programme important. A cette époque, un grand nombre d'usines coréennes, d'écoles et d'établissements publics, d'installations d'irrigation, de mines, de même qu'une grande partie des logements étaient complètement en ruines ou fortement endommagés. Avec l'aide de l'Agence, le peuple coréen et son gouvernement se sont alors mis courageusement à l'œuvre pour réparer ce qui pouvait être réparé, reconstruire les installations détruites, les agrandir ou en

a agi pour le compte de l'UNESCO pour tout ce qui concerne les aspects importants de la mise en œuvre du programme, y compris les achats. Le programme a permis à des particuliers et à des groupements privés appartenant à plusieurs Etats Membres, ainsi qu'à des auxiliaires bénévoles de l'United Nations Women's Guild, de fournir directement aux écoles et aux écoliers coréens une assistance fort appréciable.

ORGANISATIONS BÉNÉVOLES

166. Le dernier des 156 projets que des organisations internationales bénévoles ont mis en œuvre en Corée et auxquels, depuis 1952, l'Agence avait donné son appui sous forme de subventions a été achevé pendant l'exercice considéré. Ainsi a pris fin l'une des activités de l'Agence, qui a dépensé au total plus de 1.300.000 dollars pour aider les organisations internationales bénévoles à exécuter leurs programmes dans la République de Corée et à régler leurs frais de transports maritimes. L'Agence a donc cessé d'intervenir directement dans les autres programmes.

CONCLUSION

construire d'autres afin de satisfaire des besoins nouveaux. Leur détermination et leur effort de coopération, joints au labeur incessant qui a été effectué au cours des années jusqu'au 30 juin 1958, se sont traduits par une longue série de projets de l'Agence qui ont été achevés et qui forment désormais partie intégrante de l'économie de la nation, dont ils constituent un élément important qui exerce sur elle une influence directe.

169. Pour ne citer que quelques-unes des réalisations dont l'économie tire des avantages durables, de nouvelles fabriques de ciment et de nouvelles verreries ont été construites, des usines de textiles et des papeteries ont été réparées et agrandies. La production de charbon a triplé. Grâce aux nouveaux barrages et réservoirs d'irrigation, la production de denrées alimentaires s'est accrue et l'équipement et les matériaux fournis aux pêcheurs de la Corée du Sud ont permis d'enregistrer une augmentation des prises des produits de la mer.

170. Le principal réseau de transport et de distribution d'électricité a été remis en état, de sorte que l'énergie disponible pour la consommation a sensiblement augmenté. L'important port de Kunsan a été complètement restauré, ce qui a intensifié et accéléré le mouvement des transports tant de marchandises d'origine locale que de marchandises fournies au titre de l'aide extérieure; d'autre part, les transports automobiles civils comptent un grand nombre de véhicules nouveaux.

171. L'Agence a fait construire des salles de classe dans tout le pays et des logements dans presque toutes les villes et les agglomérations les plus importantes. L'enseignement médical et les moyens de traitement ont été développés et améliorés, des orphelinats ont été construits et un centre moderne de rééducation a été créé pour les personnes physiquement diminuées; enfin, les installations de production de vaccins, qui sont d'importance vitale, ont été également remises en état.

172. Ces réalisations obtenues par l'Agence au cours de l'exercice écoulé et des exercices précédents, ainsi que les résultats importants du programme bilatéral

d'aide économique du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, l'assistance fournie par les organisations bénévoles dans le monde et les efforts et le labeur incessants du peuple coréen lui-même et de son gouvernement, ont permis à l'économie coréenne de jouir, au cours de l'année écoulée, du plus haut degré de stabilité qu'elle ait connu depuis le début de la guerre de Corée. Il y a encore beaucoup à faire et la République de Corée aura besoin d'une nouvelle aide de l'extérieur avant de pouvoir atteindre son objectif final qui est de mettre sur pied une économie réellement viable. Néanmoins, de grands progrès ont déjà été accomplis vers la réalisation de cet objectif.

173. Le rôle que les Nations Unies ont joué, par l'intermédiaire de l'Agence, dans le succès marqué qui a couronné les efforts communs, est important et mérite d'être mis en lumière. Dans toute la Corée du Sud, on peut voir les travaux exécutés par les soins de l'Agence. Leurs effets favorables, immédiats et à long terme, sont déjà extrêmement étendus actuellement et ils ne cesseront d'augmenter avec le temps. Leur valeur et leur importance sont reconnues aussi bien par le peuple que par le Gouvernement coréens, pour lesquels chacun des projets réalisés par l'Agence constitue une preuve tangible et évidente de l'intérêt direct que les Nations

Unies ont porté à leur prospérité à une époque où le pays avait le plus grand besoin d'aide.

174. L'assistance sans précédent dans l'histoire qu'un si grand nombre de pays ont fournie généreusement en vue du relèvement de l'économie coréenne, par l'intermédiaire de l'Agence, a témoigné de façon positive et tangible de la sympathie et de l'appui offerts par les nations libres du monde à la jeune République créée sous les auspices des Nations Unies. Le peuple courageux de la Corée a reçu cette assistance avec un profond sentiment de gratitude qui ne s'est jamais atténué et la ferme résolution de la mériter et de se montrer digne de la confiance que les Nations Unies lui avaient montrée en lui venant en aide. Le succès marqué que le peuple coréen et l'Agence ont remporté ensemble dans la voie du relèvement de l'économie coréenne prouve d'une manière frappante à toutes les nations combien l'action collective menée en temps de paix dans le domaine économique par l'intermédiaire des Nations Unies est efficace et mérite d'être entreprise. Ce succès, manifeste et incontestable, ne peut que renforcer et accroître la foi et la confiance universelles en l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies en tant que force réelle permettant la réalisation du progrès économique général.

Annexe I

A. — Etat des contributions annoncées et des contributions versées par les gouvernements à l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée, au 30 juin 1958

(Valeur en dollars des Etats-Unis)

	<i>Montants annoncés</i>	<i>Montants reçus en espèces</i>	<i>Montants reçus en nature^a</i>	<i>Montants totaux reçus</i>	<i>Soldes</i>
<i>Etats Membres</i>					
Arabie Saoudite	20.000	20.000	—	20.000	—
Argentine	500.000	—	500.000	500.000	—
Australie ^b	3.616.446	3.616.446	—	3.616.446	—
Autriche	179.474	139.474	40.000	179.474	—
Belgique	600.000	600.000	—	600.000	—
Birmanie	49.934	—	49.934	49.934	—
Cambodge	1.000	1.000	—	1.000	—
Canada	7.413.021	7.413.021	—	7.413.021	—
Chili	250.000	250.000	—	250.000	—
Danemark	860.000	582.635	—	582.635	277.365 ^c
Egypte	28.716	—	28.716	28.716	—
Etats-Unis d'Amérique ^b	92.902.615	92.902.615	—	92.902.615	—
Ethiopie ^c	40.000	40.000	—	40.000	—
France	142.857	142.857	—	142.857	—
Grèce	18.063	—	18.063	18.063	—
Guatemala ^d	7.704	7.704	—	7.704	—
Honduras	2.500	2.500	—	2.500	—
Indonésie	143.706	143.706	—	143.706	—
Israël	36.100	—	36.100	36.100	—
Italie	2.014.933	320.000	1.694.933	2.014.933	—
Liban ^c	50.000	50.000	—	50.000	—
Libéria	15.000	—	15.000	15.000	—
Luxembourg	50.000	50.000	—	50.000	—
Mexique	40.000	40.000	—	40.000	—
Norvège	1.725.323	1.698.846	26.477	1.725.323	—
Nouvelle-Zélande	836.850	836.850	—	836.850	—
Pakistan	315.000	315.000	—	315.000	—
Panama	3.000	—	—	—	3.000
Paraguay ^c	10.000	10.000	—	10.000	—
Pays-Bas	1.052.632	1.052.632	—	1.052.632	—
République Dominicaine	10.000	10.000	—	10.000	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^b	26.840.002	26.840.002	—	26.840.002	—
Salvador	500	500	—	500	—
Suède	988.904	974.539	—	974.539	14.365 ^e
Venezuela	100.000	30.000	70.000	100.000	—
TOTAUX	140.864.280	138.090.327	2.479.223	140.569.550	294.730
<i>Etats non membres</i>					
Liechtenstein	465	465	—	465	—
Monaco	1.144	1.144	—	1.144	—
Suisse	313.954	290.698	23.256	313.954	—
Vatican	10.000	10.000	—	10.000	—
Viet-Nam	10.000	10.000	—	10.000	—
TOTAUX	335.563	312.307	23.256	335.563	—
TOTAUX GÉNÉRAUX	141.199.843	138.402.634	2.502.479	140.905.113	294.730

^a Ces contributions en nature ont été mises à la disposition du Commandement unifié pour qu'il les affecte au programme de secours d'urgence à la population civile de Corée.

^b D'après les états antérieurs, les contributions annoncées par ces pays étaient: Australie, 4.001.726 dollars; Royaume-Uni, 28 millions de dollars; Etats-Unis, 162.500.000 dollars. Les gouvernements intéressés avaient stipulé que le versement de la totalité de ces sommes serait subordonné à la réception de certaines contributions de contrepartie venant d'autres gouvernements et, dans le cas de l'Australie et des Etats-Unis, à certaines limitations en pourcentage. Dans le présent état des contributions, les montants ont été rectifiés de façon à corres-

pondre au maximum des contributions attendues des trois gouvernements conformément aux termes de leurs offres, compte tenu du montant total des contributions que les autres gouvernements ont versées.

^c Sommes versées pour le programme de secours d'urgence, mais mises à la disposition de l'Agence.

^d La contribution du Guatemala représente le produit de la vente par le gouvernement de 15.000 livres de café.

^e A régler conformément à un Accord du 13 mars 1956 relatif à la création et à la gestion d'un Centre médical national en Corée.

B. — Etat définitif des contributions annoncées et des contributions versées par les gouvernements en vertu des résolutions du Conseil de sécurité relatives au programme de secours d'urgence en Corée^a

(Valeur en dollars des Etats-Unis)

	Montants annoncés	Montants totaux reçus	Soldes
<i>Etats Membres</i>			
Australie	413.314	413.314	—
Belgique	60.000	60.000	—
Brésil	2.702.703	—	2.702.703
Cambodge	27.429	27.429	—
Canada	764.856	764.856	—
Chine	634.782	634.782	—
Cuba	270.962	270.962	—
Danemark	238.011	238.011	—
Equateur	99.441	99.441	—
Etats-Unis d'Amérique	427.090.439	427.090.439	—
France	74.286	74.286	—
Grèce	153.219	153.219	—
Haïti	2.000	2.000	—
Inde	171.080	171.080	—
Islande	45.400	45.400	—
Israël	63.000	63.000	—
Libéria	10.000	10.000	—
Mexique ^b	346.821	346.821	—
Norvège	74.677	74.677	—
Nouvelle-Zélande	277.914	277.914	—
Pakistan	378.285	378.285	—
Pérou	58.723	58.723	—
Philippines	2.330.653	2.330.653	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1.333.108	1.333.108	—
Suède	48.326	48.326	—
Thaïlande	4.368.000	4.368.000	—
Uruguay	2.250.780	250.780	2.000.000
Venezuela	80.842	80.842	—
TOTAUX	444.369.051	439.666.348	4.702.703
<i>Etats non membres</i>			
Allemagne	47.619	47.619	—
Japon ^c	50.000	50.000	—
Viet-Nam	1.943	1.943	—
TOTAUX GÉNÉRAUX	444.468.613	439.765.910	4.702.703

NOTE. — Le Commandement unifié a décliné, en raison de difficultés de transport, des offres faites par les Gouvernements de l'Iran, du Nicaragua et de la Turquie pour le programme de secours à la Corée prévu par les résolutions du Conseil de sécurité.

^a Le programme de secours d'urgence a pris fin au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1957.

^b Des fournitures d'une valeur de 462.428 dollars ont été expédiées en Corée. Une partie de ces fournitures, d'une valeur de 115.607 dollars, était destinée au programme d'assistance à la Palestine. Ces fournitures ont fait l'objet d'un règlement entre l'administration du programme de secours d'urgence et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

^c Admis à l'Organisation des Nations Unies le 18 décembre 1956.

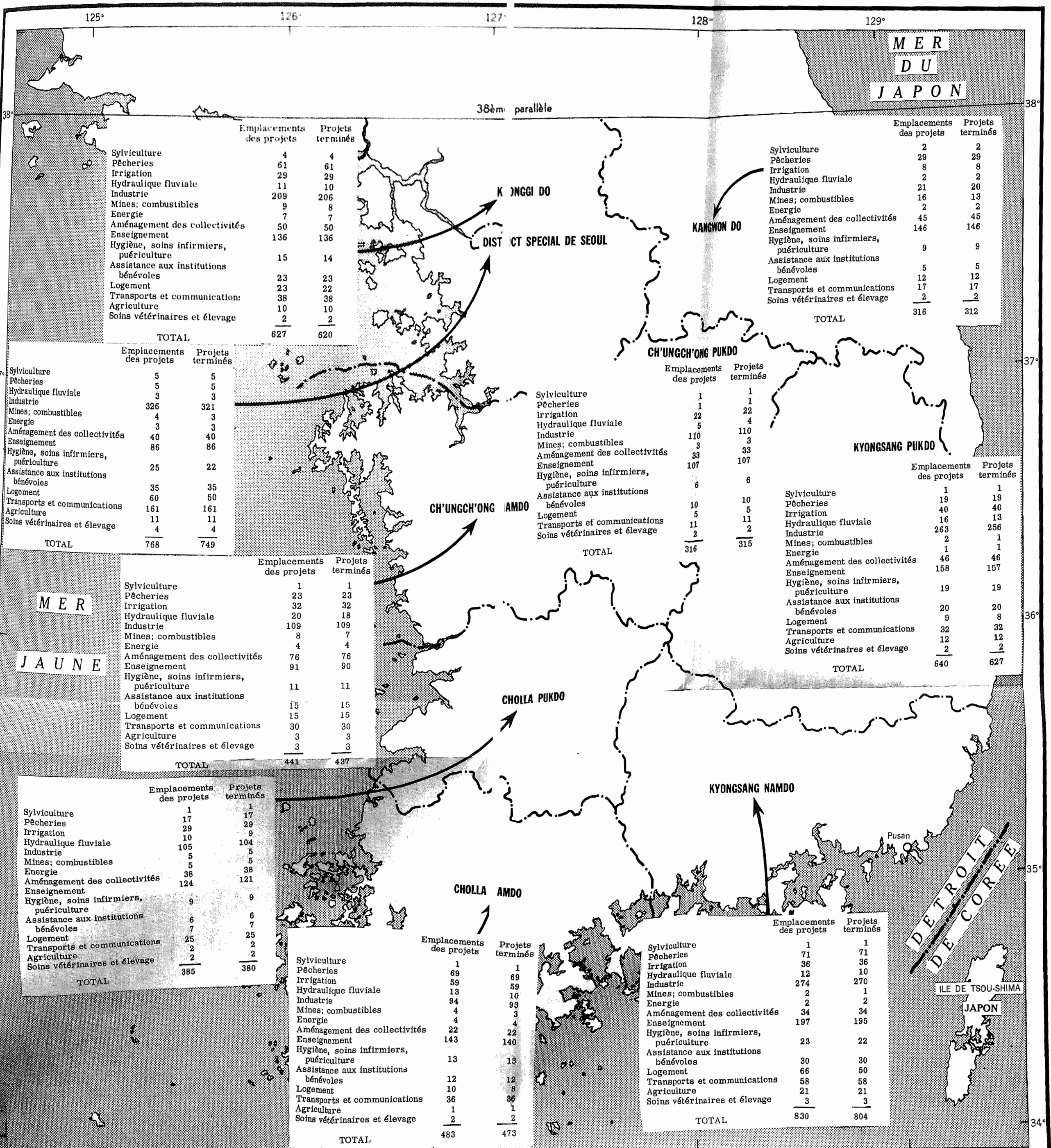
C. — Récapitulation de l'assistance fournie au titre du programme de secours d'urgence^a

(Valeur en dollars des Etats-Unis)

<i>Etats Membres et Etats non membres</i>	
1) Contributions versées directement au programme de secours d'urgence	439.765.910
2) Offres faites au Comité de négociation des fonds extra-budgétaires, mais dont le montant a été affecté au programme de secours d'urgence par l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée	2.058.830
3) Contributions en espèces au programme de secours d'urgence, mais dont le montant a été versé au crédit de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée	100.000
TOTAL	441.924.740
<i>Organisations non gouvernementales</i>	28.262.058
<i>Institutions spécialisées</i>	3.136.683
<i>Ligue des sociétés de la Croix-Rouge</i>	1.035.415
TOTAL GÉNÉRAL	474.358.896

^a Le programme de secours d'urgence a pris fin au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1957.

Pour une récapitulation complète de l'assistance fournie au titre du programme de secours d'urgence, se reporter en outre aux tableaux qui figurent dans l'annexe I, B, des rapports que l'Agent général a présentés à l'Assemblée générale à ses neuvième et dixième sessions [voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, neuvième session, Supplément No 20 (A/2750)*, p. 30 à 41, et *dixième session, Supplément No 18 (A/2936)*, p. 30 et 31].



	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	4	4
Pêcheries	61	61
Irrigation	29	29
Hydraulique fluviale	11	10
Industrie	209	206
Mines; combustibles	9	8
Energie	7	7
Aménagement des collectivités	50	50
Enseignement	136	136
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	15	14
Assistance aux institutions bénévoles	23	23
Logement	23	22
Transports et communication	38	38
Agriculture	10	10
Soins vétérinaires et élevage	2	2
TOTAL	627	620

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	2	2
Pêcheries	29	29
Irrigation	8	8
Hydraulique fluviale	2	2
Industrie	21	20
Mines; combustibles	16	13
Energie	2	2
Aménagement des collectivités	45	45
Enseignement	146	146
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	9	9
Assistance aux institutions bénévoles	5	5
Logement	12	12
Transports et communications	17	17
Soins vétérinaires et élevage	2	2
TOTAL	316	312

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	5	5
Pêcheries	5	5
Hydraulique fluviale	3	3
Industrie	326	321
Mines; combustibles	4	3
Energie	3	3
Aménagement des collectivités	40	40
Enseignement	86	86
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	25	22
Assistance aux institutions bénévoles	35	35
Logement	60	50
Transports et communications	161	161
Agriculture	11	11
Soins vétérinaires et élevage	4	4
TOTAL	768	749

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	1	1
Pêcheries	1	1
Irrigation	22	22
Hydraulique fluviale	5	4
Industrie	110	110
Mines; combustibles	3	3
Aménagement des collectivités	33	33
Enseignement	107	107
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	6	6
Assistance aux institutions bénévoles	10	10
Logement	5	5
Transports et communications	11	11
Soins vétérinaires et élevage	2	2
TOTAL	316	315

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	1	1
Pêcheries	19	19
Irrigation	40	40
Hydraulique fluviale	16	13
Industrie	263	256
Mines; combustibles	2	1
Energie	1	1
Aménagement des collectivités	46	46
Enseignement	158	157
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	19	19
Assistance aux institutions bénévoles	20	20
Logement	9	8
Transports et communications	32	32
Agriculture	12	12
Soins vétérinaires et élevage	2	2
TOTAL	640	627

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	1	1
Pêcheries	23	23
Irrigation	32	32
Hydraulique fluviale	20	18
Industrie	109	109
Mines; combustibles	8	7
Energie	4	4
Aménagement des collectivités	76	76
Enseignement	91	90
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	11	11
Assistance aux institutions bénévoles	15	15
Logement	15	15
Transports et communications	30	30
Agriculture	3	3
Soins vétérinaires et élevage	3	3
TOTAL	441	437

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	1	1
Pêcheries	17	17
Irrigation	29	29
Hydraulique fluviale	10	9
Industrie	105	104
Mines; combustibles	5	5
Energie	5	5
Aménagement des collectivités	38	38
Enseignement	124	121
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	9	9
Assistance aux institutions bénévoles	6	6
Logement	7	7
Transports et communications	25	25
Agriculture	2	2
Soins vétérinaires et élevage	2	2
TOTAL	385	380

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	1	1
Pêcheries	69	69
Irrigation	59	59
Hydraulique fluviale	13	10
Industrie	94	93
Mines; combustibles	4	3
Energie	4	4
Aménagement des collectivités	22	22
Enseignement	143	140
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	13	13
Assistance aux institutions bénévoles	12	12
Logement	10	8
Transports et communications	36	36
Agriculture	1	1
Soins vétérinaires et élevage	2	2
TOTAL	483	473

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	1	1
Pêcheries	71	71
Irrigation	36	36
Hydraulique fluviale	12	10
Industrie	274	270
Mines; combustibles	2	1
Energie	2	2
Aménagement des collectivités	34	34
Enseignement	197	195
Hygiène, soins infirmiers, puériculture	23	22
Assistance aux institutions bénévoles	30	30
Logement	66	50
Transports et communications	58	58
Agriculture	21	21
Soins vétérinaires et élevage	3	3
TOTAL	830	804

	NOMBRE TOTAL D'EMPLACEMENTS DES PROJETS	NOMBRE D'EMPLACEMENTS TERMINES
SYLVICULTURE	18	18
PECHERIES	300	300
IRRIGATION	258	258
HYDRAULIQUE FLUVIALE	92	80
INDUSTRIE	1.540	1.518
MINES; COMBUSTIBLES	53	44
ENERGIE	32	32
AMENAGEMENT DES COLLECTIVITES	417	417
ENSEIGNEMENT	1.215	1.205
HYGIENE, SOINS INFIRMIERS, PUERICULTURE	137	132

	Emplacements des projets	Projets terminés
Sylviculture	1	1
Pêcheries	5	5
Irrigation	3	3
Hydraulique fluviale	1	1
Industrie	29	29
Agriculture	4	4
Soins vétérinaires et élevage	3	3

128° 129°

REPUBLICQUE DE COREE

PROJETS DE L'UNKRA AU 30 JUIN 1958

(Carte indiquant par provinces le nombre total d'emplacements et le nombre de projets terminés)